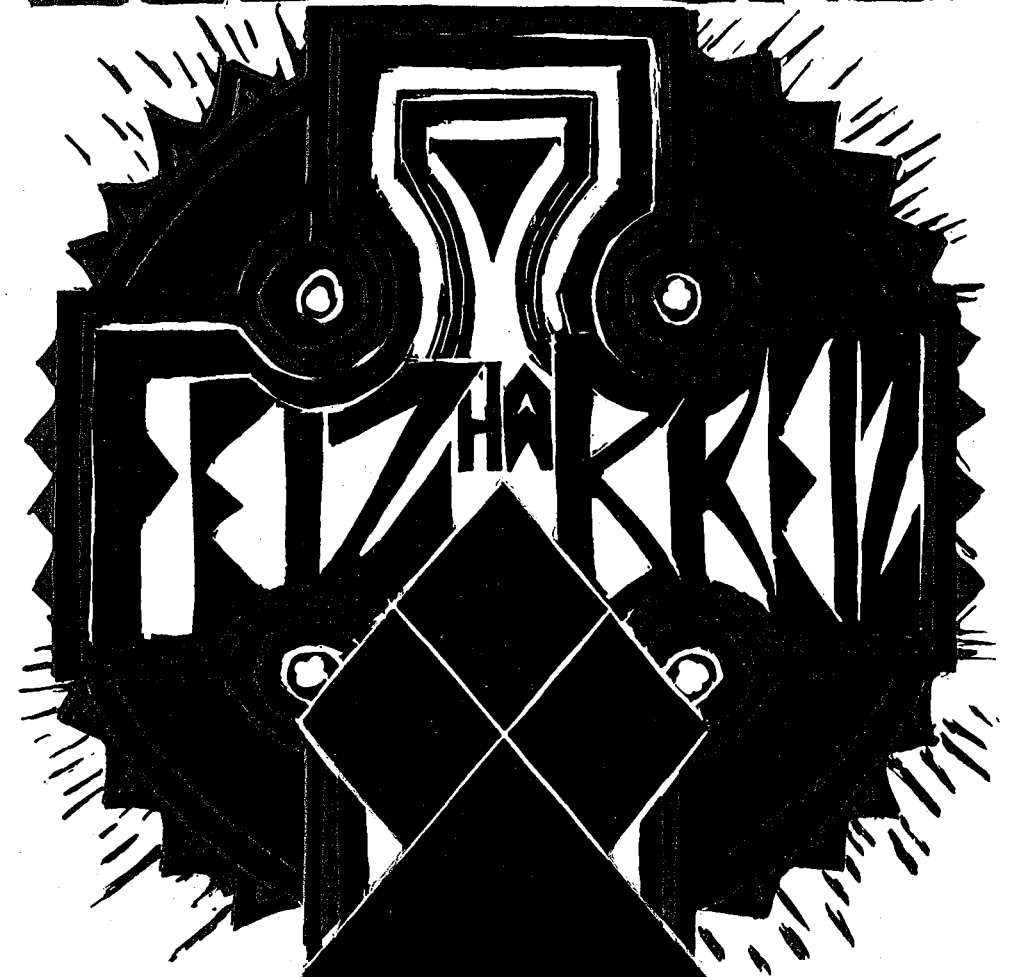


BERLIN - BRUG



Juillet, Août, Septembre 1979

Numéro 219

Couere, Eost, Gwengolo 1979

Niverenn 219

RENSEIGNEMENTS

— Prix du numéro	8,00 F
— Abonnement ordinaire	30,00 F
— Pour l'étranger	40,00 F
— Abonnement d'honneur	à volonté

Direction - Rédaction - Administration :

Chanoine F. MEVELLEC, 30, route de Bertheaume, PLOUGONVELIN
(par 29217 Le Conquet) - C.C.P. Nantes 329-30

Remarque

La distribution de la matière de ce numéro n'a pas été facile. Cette matière était trop abondante surtout en français à cause de la revue des livres tant pour la poésie que pour la prose. Pour sauver la part du breton, il a fallu remettre bien des articles à la prochaine livraison. Encore l'équilibre n'a-t-il pu être rétabli comme il faut. Mais les bretonnants ne perdont rien pour attendre, si seulement les plumes se réveillent de leur bord.



Rappel

Nous rappelons que le dernier numéro, le 218, celui des vacances, a été comme tous les ans, le plus laborieux à couvrir quant aux frais. Chacun devine pourquoi. Mais il n'y aura pas de péril en la demeure. Malgré le petit nombre de cotisations recueillies depuis juillet, l'imprimerie a pu être payée grâce à des générosités particulières. C'est comme si certains de nos lecteurs se donnaient le mot pour parer davantage au déficit de notre trésorerie en cette période néfaste à tous les budgets. Nous les en remercions de grand cœur. Grâce à eux, la Revue peut envisager le dernier trimestre de l'année avec une certaine confiance.

Nous n'en demandons pas plus.

SOMMAIRE

Un Pape à la mesure des temps actuels	1	Mein-Kroaz Kore	22
Le théâtre breton religieux	2	En envor d'ar chaloni Biel Elies lezanvet	24
Le vandalisme dans l'Eglise	3	Mab an Dig	26
Théâtre breton profane : Bitékile	5	Leoriou brezoneg	29
Emigrés au loin - En Aquitaine	6	Ar c'han e ofisou an Iliz	32
A travers nos centenaires de 1979	9	Me breno ker Lannuon	33
Association des Ecrivains bretons	10	Eur ger varo : Bodie	35
A travers livres et revues	11	A travers les articles de revue traitant de la matière de Bretagne	36
Au Revoir... et Merci... (poème)	18	Buhez mab den	36

133988

Un Pape à la mesure des temps actuels



J'ai parlé dans mon dernier éditorial du grand voyage de Jean-Paul II au Mexique. Il serait normal que dans celui-ci j'évoque la reprise de contact du Pape avec sa Pologne natale. Ce retour aux sources fut pour lui d'une durée plus longue. Pour nous, il nous délivrait un aspect plus personnel de l'originale figure qu'on se plaît à reconnaître à l'ancien archevêque de Cracovie. L'on ne se montre jamais mieux qu'au milieu des siens. Mais ce n'est point chose facile de saisir et de rendre toutes les nuances des retrouvailles d'un tel personnage avec le pays d'où il vient. Cela équivaldrait à définir le catholicisme polonais. L'histoire de la Pologne, en effet, a dit Jean-Paul II au cours de son périple, a été tellement enracinée et d'une manière si providentielle dans la structure de l'Eglise.

Le sentiment populaire et certains chercheurs ne s'y sont pas trompés. B. Plonger, maître de recherches au C.N.R.S., écrivant dans le dernier numéro des « Etudes », n'a pas hésité à déclarer : « Si la Pologne a pu survivre à des siècles d'épreuves, c'est que l'Eglise forte d'une tradition millénaire résistait lorsque le pouvoir échappait à l'Etat et même à la Nation polonaise. Les commentateurs occidentaux ne l'ont peut-être pas perçu avec aussi bien d'autres, mais ni le Pape, ni ses auditeurs ne l'ignoraient ».

Peut-être que les Bretons et quelques héritiers des anciens Francs, en ont eu également conscience, et certainement les Irlandais. Il n'est pas loin le temps où au pays de saint Patrick opprimé par les envahisseurs anglo-saxons, la nation s'était incarnée dans la hiérarchie romaine. Qui ne se souvient par ailleurs que pendant des siècles dans l'Europe qu'on appelait la Chrétienté le recours et le rempart contre la violence des armes, se trouvaient dans la Papauté, la seule défense des libertés et des droits face aux exactions des nationalismes naissants.

Nous ne parlons pas du rôle joué par les évêques des pays gaulois au moment des invasions barbares. Leur action comme défenseurs de la Cité est trop connue.

Qu'on me permette au passage de citer un évêque armoricain, saint Melaine, deuxième évêque de Rennes, qui, à cette époque troublée, s'est signalé à un poste assez inattendu. Il était devenu, à la mort de saint Rémi, évêque de Reims, son successeur comme conseiller extraordinaire de Clovis, le jeune chef converti. Cette charge lui donna du poids auprès des autres évêques de Gaule, qui s'affirma, dit la tradition, au concile national d'Orléans, où il fit basculer ses collègues dans le camp du roi des Francs, hors duquel l'on ne voyait plus en ce temps là de salut et d'avenir pour l'Eglise en train de se relever des ruines des grandes invasions. Cela se passait en 511 d'après le livre récent du Père Chardonnet sur les saints bretons. C'est l'année même où mourut Clovis, qui avait fait convoquer ce concile.

Mais de ce passé, il reste quelque chose dans l'attitude des Francs modernes. Si leurs dirigeants désavantagent curieusement l'Eglise en temps de paix, ils ne manquent guère à l'heure des grandes épreuves nationales, de se jeter dans ses bras. N'a-t-on pas vu lors de la soudaine et désastreuse invasion de 1940, Paul Reynaud et son gouvernement, s'en aller prier à Notre-Dame de Paris ?

La France ne se souvient vraiment qu'elle est la fille aînée de l'Eglise, que lorsque la patrie est en danger. A travers son histoire, il reste le peuple moitié enfant, moitié femme et il ne faut pas trop présumer de ses fidélités successives. C'est ainsi d'ailleurs que le Pape nous comprend et nous prend.

(1) Celui d'août.

Il sait déjà comment ses fils de France le recevront chez eux, lorsqu'il viendra en 1981 présider le Congrès international eucharistique à Lourdes. Ce ne sera pas un accueil à la « polonaise », mais comme de juste à la « française ». Chaque peuple à son genre, expression de son esprit, au religieux comme au profane.

Mais nous les Bretons armoricains, qui restons Gaulois autant que les Français, même sous le vernis celtique importé du VI^e siècle de Grande-Bretagne, sommes-nous tellement éloignés des Polonais dans leurs attitudes chrétiennes ? Nous n'avons plus la même fidélité à l'Eglise bien sûr, mais celle-ci serait plus vive chez nous, si par aventure, éclatait une franche persécution religieuse, remplaçant cette lente désagrégation qui s'attaque à nos âmes sous l'effet de la vie facile que nous vivons dans notre société de consommation. On verrait alors tout un peuple se redresser comme à la période révolutionnaire à partir de 1791.

Mais sans attendre cela, nous pouvons déjà sous la gouverne d'un Pape fort, aux idées claires et aux décisions nettes, opérer ce redressement qui s'impose. Avec la grâce de Dieu nous y parviendrons.

F. MEVELLEC.



LE THÉÂTRE BRETON RELIGIEUX

Lorsque naquit à Auray le 14 juillet 1602 Pierre de Kériolet, grand bandit et plus grand pénitent encore, Michel Le Nobletz était déjà âgé de 29 ans et à la veille d'être prêtre. Lorsqu'il mourut, à Sainte-Anne en 1660, Julien Maunoir poursuivait depuis plus de vingt ans ses prestigieuses missions à travers toute la Bretagne et, sous l'action du paysan Nicolazig, le fermier de Keranna, le champ de Bosennou devenait peu à peu le centre des pèlerinages désirés par la grand-mère du Christ. Si ces deux mystiques de belle marque ne sont pas pour l'instant en voie de béatification devant l'Eglise, ils ont du moins la chance de voir leur mémoire sainte mise en valeur et louée par un dramaturge qu'on pourrait dire de génie, tellement il se montre connaisseur dans ses pièces des ressources que recèle l'âme celtique.

Il s'agit de l'abbé Job Le Bayon, né en 1876 à Pluvigner, cette paroisse près de Sainte-Anne où Pierre de Kériolet avait son château à Kerlois. Ce fut lui qui le premier, et avec quel talent, porta au théâtre et en breton la vie tumultueuse de son compatriote. C'était le premier dimanche d'août 1903 que la troupe dite des **Paotred Sant Guigner** jouait le drame et c'est le 7 et 15 juillet 1979 qu'il fut repris avec un succès égal par une autre jeune troupe appelée **Paotred Pleuigner**. A 76 ans de distance n'est-ce point un record ?

Cette pièce, remarquable dans ses 3 parties sous une forme bilingue, a été présentée dans un Numéro spécial du **Bleun-Brug Bro Gwened**, ressuscité pour la circonstance. Le livret est écrit avec aisance et simplicité, mais d'une plume combien émouvante ! On pourrait dire autant du mystère de d'Yvon Nicolazig dont la traduction française fut soumise en mars 1909 à Monseigneur de Vannes. Ce sont-là deux chefs-d'œuvre qui nous font un peu oublier les essais fâcheux d'une certaine troupe de comédiens, vite tombée dans un sous-ricanement imité de Voltaire en voulant singer des attitudes et sentiments mystiques chez deux grands missionnaires bretons du XVII^e siècle dont l'esprit vrai autant que profond n'a jamais été et ne sera jamais à la portée de la canaille, quelle que soit la livrée de celle-ci. Mais passons.

Le vandalisme dans l'Eglise



Ces derniers mois, deux hommes en France, deux laïcs du peuple de Dieu, se sont intéressés par la plume aux églises de notre pays : l'un *Yvan Christ* dans la « *Revue des deux mondes* » du mois d'avril, et l'autre *Odon de Vallet* dans la « *Revue des Etudes* » du même mois. Le premier insiste sur le sort réservé aux édifices religieux depuis le Concile et il verse beaucoup d'eau à un moulin qui pourrait être celui de Michel de Saint-Pierre dans « *Les fumées de Satan* » s'il ne montrait plus de sagesse et de modération, lorsqu'il expose le curieux phénomène actuel qu'il baptise « *le vandalisme dans l'Eglise* » non dans l'Eglise en général, mais dans une foule d'églises de France. La vérité n'est pas belle et le bilan est négatif.

Le bilan du second (1) est plus positif, ce qui ne l'empêche pas, lui aussi, de regarder la réalité en face.

Devant les 4 500 églises de France et une quantité incalculable de chapelles et d'oratoires d'une part, et d'autre part, la nouvelle répartition territoriale des fidèles, du fait des circonstances sociologiques et de leur impact sur la pratique religieuse, il se pose bien des problèmes et il est appelé à faire de prime abord quelques distinctions entre les églises et chapelles de bocage, comme celles de l'ouest, dont a parlé Dominique de Lafforest dans son livre (2) présenté au dernier numéro de cette revue et celle des nouveaux centres urbains grossis de l'apport des campagnes.

On se trouve aujourd'hui devant des édifices de culte déjà anciens auxquels peuvent être faits quatre reproches :

- 1°) *Ils sont trop grands et on y dit la messe devant des chaises vides.*
- 2°) *Ils sont bâtis en longueur et le prêtre y prend figure d'homme seul face à de lointains fidèles.*
- 3°) *Ils sont vieillots et l'accumulation d'objets de tous âges ne prouve à l'homme moderne, ni plaisir esthétique, ni élévation spirituelle.*
- 4°) *Ils sont incommodes (ici je présume) sous trop d'aspects, alors qu'il faudrait le contraire.*

Mais cette situation date d'au moins 150 ans, si l'on en croit Prosper Mérimée et autres inspecteurs de monuments d'art.

Cependant c'est à partir de ces quatre remarques qu'Odon Vallet, s'autorise de faire un tour d'horizon et d'insister sur certains aspects du problème en évitant de les dramatiser. Il les englobe sous cinq têtes de chapitres, intitulés comme suit :

1. — *Edifices culturels et animation culturelle.*
2. — *Rayonnement des églises.*
3. — *Lieux banalisés ou églises nouvelles ?*
4. — *Eglises difficilement transformables.*
5. — *Prise en charge des églises par la Communauté.*

Il y a des idées, beaucoup même dans les quinze pages consacrées à ces thèmes. Il nous est difficile de déterminer ce qui dans l'immédiat y représente la part de réalisme pratique ou de chimère utopique, et ce qui dans l'avenir pourrait s'avérer valable à longue échéance. Tant d'institutions à caractère religieux ou temporel se voient concernées par ce patrimoine sacré à défendre, à adapter, à embellir. La question dépasse les horizons d'un simple particulier. Mais il y a en France assez de revues ou de journaux sur le plan diocésain, ou national, qui pourraient ouvrir leurs colonnes à des experts qualifiés. C'est sur eux qu'il faut compter pour l'information et la suite efficace à donner à l'article d'Odon Vallet.

- (1) Celui d'Odon du Vallet.
- (2) Pierres et paysages, édité chez Le Floch, Mayenne.

Pour en revenir à celui d'Yvan Christ, qui casse un peu les vitres, disons tout de suite qu'il accuse tout de même plus de justesse et de sérénité que ceux de Michel de Saint-Pierre ou de l'académicien Maurice Druon, sur le même sujet. Un Péguy ou un Bernanos, un Mauriac ou un Claudel et surtout un Léon Bloy, y seraient allés d'une plume plus acerbe, face à ceux-là qu'Yvan Christ appelle les fauteurs du « *Vandalisme dans l'Eglise* » et qui ne sont simplement que la résurrection des hérétiques iconoclastes (1) que le Pape combattit au VIII^e siècle à travers la plume, la parole et l'action du grand docteur Saint Jean Damascène.

Certains trouvent que c'est faire beaucoup d'honneur à nos jeunes vandales modernes que de les comparer à ceux qui suivaient les empereurs de Constantinople dans leur campagne de destruction des statues et des images saintes. Il est vrai que nos déprédateurs actuels n'ont pas besoin d'un si haut patronage. Leurs idées ou leurs goûts qui sont l'écho de la société ambiante paganisée leurs suffisent bien.

L'auteur met d'abord en avant le titre interrogatif d'un article officiel qui résume la doctrine du Services des monuments historiques en matière d'aménagement et d'utilisation des édifices culturels énoncée dans la revue « *Culture et communication* » du 12 décembre 1978. « *L'art sacré, l'art vivant ?* Il a été rédigé après le Congrès d'Avignon de septembre 1978, à l'initiative du Comité National d'art sacré sous le vocable d'*Espace et célébration* ». Il reflète la pensée même du ministère de la Culture et il a été communiqué à tous les responsables nationaux, régionaux et départementaux, qui sont chargés de veiller à la sauvegarde et à l'entretien des édifices protégés par l'Etat, au titre de la « *Célébration* ». Ce qui veut dire en bon français qu'il est question des églises anciennes et de la Liturgie nouvelle. Article officiel : aussi témoigne-t-il suivant une coutume immémoriale d'un optimisme de commande qui prêterait à sourire, si l'affaire en question n'était pas une des plus graves de notre temps. L'actuelle vérité chacun la connaît. Entre les pouvoirs civils et les pouvoirs religieux, il existe depuis la fin du deuxième Concile du Vatican, une guerre larvée qui, en dépit du pseudo-armistice signé à Avignon n'est pas prêt de prendre fin. Face à l'offensive d'un certain Clergé, l'Etat est sur la défensive. Et dans la plupart des cas il n'ose passer à la contre-offensive en usant, comme c'est son droit, des armes légales que l'arsenal législatif met à sa disposition. En fait, il est gagné de vitesse par ceux qui, sur le terrain se livrent illégalement à toute sorte de forfaits qu'il réprovoque et condamne, mais qu'il ne croit pas pouvoir sanctionner dans un souci d'apaisement civil respectable au regard de la politique, mais pas certainement à celui de l'esthétique. Or c'est le sort de notre patrimoine sacré qui est en jeu, un patrimoine public qui est le bien commun de tous les Français.

La doctrine qui prévaut aujourd'hui, lit-on dans le texte, et que le ministère de la Culture fait tenir à ses représentants, est celle de la *conservation intégrale* du « *monument-document* », avec ses imperfections initiales et ses transformations successives. Voilà qui est parlé. Mais il reste que tout se passe comme si de tels dires étaient lettre morte. Inutile de citer des exemples. Ils sont innombrables. L'auteur souligne d'une plume vengeresse, mais découragée, qu'on assiste sur le terrain de l'art au service de l'Eglise à la plus formidable saignée que la France ait connue depuis la Réforme protestante et la Révolution française. Les historiens d'art l'écrivent, le disent et le proclament sur tous les tons. C'est, bien sûr, comme s'ils chantaient. Non sans tristesse, Yvan Christ, se voit contraint lui-même d'insister sur le *grand chambardement* (actuel) *promu à l'état de dogme*, particulièrement sur la *podiummanie* ou la maladie des estrades non seulement en bois mais en dur, qui sévit de tous les côtés à tel point que les usagers des offices religieux d'un certain âge ne reconnaissent qu'à peine leurs églises.

On voudrait ne pas généraliser, on voudrait bien surtout ne pas mettre en cause les responsables par omission ou laisser faire de cette déplorable situation, on sent d'ailleurs chez notre critique le souci d'employer l'euphémisme pour masquer le trop grand libéralisme des gens du « *ministère* » comme d'autres cherchent à excuser le même excès dont souffrent ceux-là qui dans l'Eglise ont la charge de veiller sur la tenue des édifices du culte et des cérémonies qui s'y déroulent. Il est vrai que par le malheur des temps aucun des incriminés n'a la partie belle, mais il n'est pas moins vrai que, si

autrefois nos devanciers avaient pris les choses sous cet angle et sur ce ton là, on se demande bien qu'est-ce qui serait resté de bon, de beau et de valable autour des sanctuaires dont ils avaient reçu l'héritage.

Alors que conclure ? Faut-il se borner à constater, une fois de plus la double crise de lucidité et d'autorité ? Mais qui ne voit que c'est admettre par le fait même que l'armistice du Comité national d'Avignon n'a été qu'un leurre et un trompe-l'œil de plus ? On serait pourtant tenté d'en rester là. Y porterait certainement l'attitude de trop de représentants des Pouvoirs publics qui oublient parfois le principe posé par le Service des monuments historiques spécifiant que : *les objets mobiliers et les immeubles par destination qui ornent les églises doivent être conservés dans leur intégrité, qu'il s'agisse d'autels, de retables, de stalles de buffet d'orgue, de fonds baptismaux, de statues, de toiles, de meubles ou d'orfèvrerie*. Y porterait également l'attitude de trop de desservants dans les paroisses qui en prennent à leur aise avec les commissions d'art sacré, les décisions épiscopales et certaines congrégations de la Curie Romaine.

Mais il n'y a pas lieu de désespérer quand on voit comment le Pape Jean-Paul II, dans son voyage au Mexique et son pèlerinage aux sources en Pologne aborde et traite les problèmes qui se posent aujourd'hui à l'Eglise en des matières plus graves encore que le vandalisme religieux actuel. Le vent de l'Esprit de Dieu qui souffle partout sur son passage, finira bien par nous réveiller aussi les uns et les autres.

F. K.



THÉÂTRE BRETON PROFANE : BITÉKLÉ

Nous sommes ici avec Bitekile, malgré sa traduction bretonne qui est *War hent ar Baradoz* (1) dans un style profane. Comme le seigneur Pierre de Kériole, le livret (60 pages) est écrit dans les deux langues et la pièce peut donc être donnée aussi bien en breton qu'en français. Le texte est de la même plume. Que celle-ci ait reçu quelque secours de mains étrangères en vue d'un meilleur arrangement, cela est bien possible. C'est ce que suggère du moins l'avant-propos.

Mais cela ne veut pas dire que Guillou Kergourlay, l'auteur cornouaillais, ne connaisse pas ce qu'il faut des deux langues. Il ne possède que trop même le breton du terroir, qui ne pourrait pas toujours tel quel passer la rampe. Il a fallu le mettre à niveau avec celui du plus grand nombre des auditeurs, sans faire perdre de sa saveur à ce parler d'Elliant qui fut un peu le mien au temps de ma jeunesse quand je fréquentais à l'occasion la Croix de Méné-Briz où il y avait du bon pain, du vin fort et du cidre pétillant, et où était le siège de la fameuse commune libre du quartier de Kroaz-Méné-Briz dont les membres du Conseil se réunissaient souvent, je vous prie de croire, et non pour des rencontres... sèches.

C'est là que se cultivait un curieux humour breton dont notre auteur a hérité abondamment et de bonne heure. Ne pensez pas que ce fut seulement de l'esprit né de la dive bouteille. Il y avait donc dans ce coin de terre des gens qui savaient rester sur leur soif mais ne tenaient pas pour si peu à étouffer en eux l'humour qui leur travaillait le corps.

Ceci vous expliquera d'avance ce que contient l'acte unique d'une comédie à six personnages aussi drôles les uns que les autres et qui trouvent sur leur chemin bien des auberges de relais avant l'entrée au Paradis. La 50^e et dernière est la plus redoutable. Je n'en dis pas plus, sinon que Bitekile est plus vivant que le labous-den Penn ar bed de ce génial Irlandais J.-M. Synge et qu'on y retrouve peu de ce spered-stoup de Danjeruz ? Tamm ebéd, par ailleurs si amusant.

Brud Nevez en éditant son 3^e livret de théâtre n'a pas à avoir de regret d'avoir lancé Guillou Kergourlay. J'avais déjà assisté à Morlaix à sa *Chasse présidentielle*. C'était puissant mais dur et tendu. Ici on se dilate comme pour du *Youenn Drezen*. Qui dit mieux ?

(1) Iconoclastes : destructeurs de statues et d'images saintes.

(1) Sur le chemin du Paradis.

Émigrés au loin – En Aquitaine



Pendant les 25 ans que j'ai passés au milieu des paysans bretons d'Aquitaine, j'ai eu tout loisir de penser le problème des émigrés, ceux du moins de la migration intérieure rurale en France. Et comme les Bretons n'étaient pas les seuls sujets là-bas de cette migration, j'ai pu aussi prêter attention aux autres apports venus des provinces françaises dites « excédentaires », d'ancienne ou de fraîche date.

Allons plus loin. Dans ce bassin d'Aquitaine, plus heureusement nommé « pays de Garonne » il y avait, en plus, des émigrés venus de l'Espagne, depuis les débuts du siècle et des émigrés venus de l'Italie du Nord ou de Pologne depuis la grande guerre.

Tous ensemble, ces paysans formaient ou plutôt construisaient à petits pas et doucement l'internationale paysanne d'Aquitaine, berceau d'une Europe future. Il me semble avoir écrit quelques petites choses là-dessus dans mon bulletin « *La plus grande Bretagne* » comme dans mon livre « *Les Bretons d'Aquitaine* » et ce dès 1946. J'ai même produit à ce sujet en 1966, une thèse de Doctorat, soutenue devant la Sorbonne, thèse intitulée « le complexe d'émigration chez les Bretons d'Aquitaine », c'est-à-dire en bon français : envisagé à travers les Bretons d'Aquitaine. C'est en effet, le problème des émigrés dans leur ensemble que j'esquissais à propos de mes compatriotes, lorsque j'étudiais à fond le cas et le drame de ceux-ci à tous les plans. Naturellement aussi un pareil travail ne pouvait faire abstraction du milieu naturel et concret où les uns et les autres cherchaient à s'implanter et à prendre racine. Force était même de lui accorder une grande place et c'est ainsi qu'à tout bout de champ l'on rencontrait les Périgourdiens, les Gascons et les Limousins les premiers occupants du sol, qui continuaient à donner le ton au pays et à marquer les arrivants au fur et à mesure qu'ils se présentaient. Ces autochtones représentaient en définitive les initiateurs et les modèles à imiter aux yeux des étrangers pour l'exploitation des terres dont ils avaient tout à apprendre.

Il n'était pas indiqué que les migrants attendent des indigènes qu'ils deviennent brusquement pour leurs beaux yeux autre chose que ce qu'ils étaient déjà de par leur lancée ancestrale, mais à leur tour, les émigrés ne tenaient pas du premier coup au contact de l'élément majoritaire de cette souche paysanne, perdre leur identité spécifique et leur personnalité de base. Non, obscurément et d'instinct, ils ne voulaient pas être de simples « *démarchés* » du moins à la première génération et même trop tôt à la seconde.

Pour un observateur social, le nœud de la question est là. En tout cas pour ceux qui vivent avec les émigrés et les suivent de près en assurant leur service, il n'est pas ailleurs. Pendant 25 ans, ma grande idée, ma grande politique d'aumônier de migrant a été le maintien et, si possible, le développement de la personnalité bretonne chez mes compatriotes...

Mais il va de soi qu'au regard d'eux-mêmes, comme à celui de leur aumônier, le maintien de cette personnalité d'origine ne pouvait se concevoir sans référence à Dieu et à l'Eglise de leur baptême.

Lorsqu'au début de leur première émigration (1921-1925), les Bretons du Périgord se tournaient vers la Bretagne finistérienne pour appeler au secours, ce n'était pas un pilote simplement prospecteur qu'ils demandaient, mais un pilote-prêtre : l'abbé Lanchès, qui finit par leur être non prêté en 1925 à titre temporaire, mais pour être donné à titre définitif d'aumônier permanent, vite devenu consul par la force des choses. C'est encore le prêtre breton qu'ils réclamaient en 1934, comme successeur à cet apôtre après l'accident qui le rendait impropre à continuer son œuvre. Il n'était pas question que ce ne fut pas un prêtre bretonnant du modèle des recteurs de leur pays de départ.

Et ici se pose tout de suite la question de l'assistance spirituelle aux migrants. C'est curieux que de toutes les provinces catholiques de France,

qui envoyaient depuis longtemps à l'extérieur leurs excédents humains, aucune n'eut pensé sérieusement à ce problème, sauf la Bretagne. Celle-ci par le Finistère, détachait avant la guerre de 14, un prêtre pour les marins du Havre, et un autre pour les carriers de la région angevine. La « paroisse bretonne » de Paris, avait aussi son prêtre breton, ordinairement morbihannais. Dans ces trois cas la langue bretonne jouait un grand rôle. Et cela se conçoit aisément, mais il aurait fallu voir plus loin. En Aquitaine, grâce à Dieu de 1921 à 1959, on envisageait autre chose : le facteur social et psychologique avait sa place à côté et avec le facteur culturel et religieux. Oh ! ce ne fut pas acquis tout de suite en vertu d'un principe arrêté, ou d'une politique réfléchie, mais cela devint chose faite sous la pression des événements et des besoins des Bretons déracinés ; besoins d'âme autant que de corps, besoins de cœur autant que d'esprit. A ces besoins là, pouvait seul faire face un prêtre bretonnant envoyé par la mère-patrie. Cette vérité d'évidence ne fut mise en pleine lumière qu'à partir de 1945, après la Libération. C'est là toute une histoire qui est la charpente même du 3^e tome de ma thèse de doctorat où, étape par étape, cette idée majeure émerge et prend figure de doctrine capable d'inspirer et d'asseoir en l'éclairant une véritable politique humaine et religieuse d'émigration tant aux bases de départ qu'aux bases d'accueil.

Cette doctrine s'est heurtée dès les débuts à la politique au sommet des administrations centrales parisiennes plus encore qu'à celle des ministères. Elle se résume en un seul mot : *assimilation* la plus totale et la plus accélérée possible du migrant, qu'il vienne de l'Extérieur ou de l'Intérieur, afin qu'il devienne en un temps record semblable aux autres français, tous plaqués sur le même type et modèle. Voilà l'image de marque que nos gouvernants jacobins et unitaristes cherchaient à imposer. Je le constatais bien dans mes nombreuses démarches dans les ministères en 1945-1946 et 1947.

Mais l'Eglise, me direz-vous ?

L'Eglise de Bretagne, comme celle de France et celle du monde latin catholique ne connaissait plus depuis des siècles que la juridiction spirituelle territoriale dans le cadre de ses diocèses où tout chrétien est soumis à l'ordinaire du lieu, c'est-à-dire à l'évêque dans la mouvance duquel il est placé pour le quart d'heure *hic et nunc*. Impossible d'introduire canoniquement une brèche dans ce système à moins que Rome n'intervienne pour faire sa juste part dans telle ou telle circonstance à la juridiction personnelle, celle qui est attachée non au territoire où vit le migrant, mais à sa qualité même de migrant et à la personne du prêtre ou de l'évêque particulier qui a reçu de l'Eglise mandat d'assurer auprès de lui l'assistance spirituelle.

Remarquez que cette chose se produira en 1953 où Pie XII lancera cette constitution papale *Exsul Familia*, document au texte très long qui sera la première *Charte* pour le service spirituel des migrants. Paul VI la reprendra en 1965 dans sa Lettre pastorale dite : de *pastorali migratorum cura*, dont nous retrouverons la teneur dans la missive adressée en 1970 aux conférences épiscopales par la Commission pontificale pour la pastorale des migrations et du tourisme, approuvée par le même Paul VI ; sous le titre : *Eglise et mobilité humaine*. Durant son bref pontificat, Jean-Paul I^{er}, s'est aussi intéressé aux migrations ; et le Pape Jean-Paul II encore davantage surtout dans le cadre de son voyage apostolique au Mexique et de ses contacts à cette occasion avec l'Amérique latine. Et voici que vient de se tenir à Rome, au Vatican même, du 12 au 17 mars, le premier Congrès mondial de la pastorale de l'émigration, dont le discours d'ouverture par le Pape, le document et le message final, couvrent huit grandes pages de la Documentation catholique du 6 mai 1979. Que de chemin parcouru, une fois le char démarré ! Que de bien apporté aux migrants, corps et âmes, par les dispositions si heureuses et si salutaires des quatre derniers Papes ! Il était temps, direz-vous. Bien sûr, et je le pense plus que vous, moi pour lequel comme aumônier des Bretons déracinés, toutes ces belles choses sont arrivées trop tard. La juridiction personnelle enfin accordée ne pouvait plus rien changer dans mon cas et celui des autres missionnaires bretonnants de la migration intérieure. Nos émigrés avaient déjà doublé bien ou mal les crises dites de l'implantation et de l'adaptation. Il en était de même pour les aumôniers de Vendéens, d'Aveyronnais, d'Angevins pour ne citer que ceux-là, qui s'étaient mis en ligne dans le sillage du réseau des aumôneries bretonnes organisées à travers la France, sous l'égide de l'aumônerie d'Aquitaine à partir de 1947. Nous étions déjà

rendus à la seconde sinon à la troisième génération qui s'assimilait d'elle-même. Cela ne veut pas dire que les décisions papales n'aient pas favorisé notre apostolat. Nous regardions cependant avec un peu d'envie les aumôneries espagnoles, italiennes, polonaises, hollandaises et belges, qui repartaient ou se fondaient avec entrain sous leur statut nouveau de paroisses ou de colonies autonomes.

Pour ma part j'admire surtout le beau travail que mes confrères irlandais dotés depuis toujours du statut de la juridiction personnelle avaient accompli au milieu et à la tête de leurs compatriotes émigrés en Australie, au Canada et dans la Nouvelle-Angleterre (Nord-Est des Etats-Unis). Ce même mode de juridiction n'avait-il pas d'ailleurs bien profité dans les temps anciens (V^e et VI^e siècle) aux Bretons venus d'Outre-Manche en Armorique, accompagnés de leurs prêtres de paroisse (recteurs et moines) et de leurs abbés-évêques itinérants ? Oui dans l'un et l'autre cas, une émigration ainsi comprise et ainsi suivie, tout en restant une perte pour la mère-patrie, se révélait spirituellement bénéfique pour les patries d'adoption autant qu'au point de vue économique et social.

**

Oh ! depuis un siècle et demi, la Bretagne a bien exporté aussi en France à côté de ses 600 000 émigrés, un nombre impressionnant de prêtres bretons pour le service des diocèses de l'Hexagone. Mais même s'ils se trouvaient placés près de leurs compatriotes, ils ne pouvaient faire grand chose pour ceux-ci, s'ils n'étaient pas de leurs paroisses. Eussent-ils, en effet, les loisirs voulus — ce qui était rare — le mandat officiel et nécessaire leur manquait. Les évêques locaux ne rechignaient pas, quand ils étaient sollicités à leur accorder le bénéfice d'une mission supplémentaire surtout là où leur clergé était fourni. Il arrivait même que dans ce cas un aumônier spécial était désigné pour le diocèse ou même pour chaque archiprêtre comme à Beauvais et à Evreux qui en comptait, lui, dans tous ses doyennés sous le patronage du vicair général Feunteun de Douarnenez. C'est parmi eux que se recrutèrent les aumôniers bretons dits *auxiliaires* ruraux qui venaient, à partir de 1948, aux sessions nationales des aumôniers titulaires officiels nommés par les diocèses d'origine. Cela faisait bien, du moins sur papier. C'était tout de même quelque chose. Cependant les Bretons continuaient à sortir de leur pays et à verser leur terrible contingent aux déchets et aux rebuts de la France. Ils payaient trop souvent leur pain à l'étranger du prix de leurs âmes.

Que faire à temps pour remédier à la situation, lorsqu'aux bases de départ comme à l'arrivée, l'attitude du clergé était toute de conformisme à l'égard de la politique générale d'assimilation rapide qui était celle du pouvoir central à Paris ?

Réagir représentait un monde à soulever. Il y eut cependant des essais, surtout à l'occasion du premier Congrès d'émigration bretonne à Quimper, le 30 août 1948. C'est là, que s'affrontèrent pour la première fois les deux thèses de *l'assimilation radicale* et de *l'adaptation progressive*, la première ne comportant pas d'aumôniers spéciaux car elle se fait toute seule, hélas ! et la seconde en réclamait beaucoup au contraire. J'ai consacré trente pages de ma thèse de doctorat à l'exposé de ces deux doctrines, de ces deux mystiques avec toutes leurs coordonnées. Au sortir de là, les protagonistes restèrent sur leurs positions : les théoriciens continuèrent à raisonner dans l'absolu des principes et les hommes d'action, à la lumière de leur expérience, continuèrent leur dur combat déjà bien avancé sur le plan provincial breton, comme sur le plan national français où les comités d'accueil se mettaient peu à peu en ligne face aux comités de départ. Les uns et les autres seraient bientôt transformés en véritable syndicats, dirigés par des laïcs, mais des laïcs en liaison avec les aumôniers qui avaient lancé le mouvement.

Entre temps, au bout de 25 années de stage en Aquitaine, j'étais, fin 1959, revenu au pays de mes pères où je pensais retrouver une Bretagne un peu semblable à celle de 1934. Hélas ! je vis bien vite qu'il n'en était rien. Le roc sur lequel j'appuyais mon action lointaine m'apparut bien ébranlé sur ses bases. Il était entamé à son tour : après les déracinés de l'Extérieur, j'allais me rencontrer avec les déracinés de l'Intérieur, et je dus par la faveur ou la faute des circonstances prendre le drapeau de la personnalité bretonne à maintenir sur place par la parole, l'action et la plume. Nous traiterons de ce nouveau combat au prochain numéro.

L'AUMONIER DES BRETONS D'AQUITAINE.

A TRAVERS NOS CENTENAIRES DE 1979

Tout d'abord deux Hauts-Bretons : Jacques CASSARD de Nantes et Pierre ABELARD du Pallet près de Clisson en dessous de la Loire. Ensuite un Bas-Breton, de Brest, Victor SEGALEN, médecin de Marine et infatigable voyageur dont la grande prospection en Extrême-Orient a nourri une belle plume d'écrivain.

Nous espérons que la ville de Nantes tiendra avant la fin de l'année à marquer la naissance de son plus prestigieux homme de mer qui gagna des fortunes à son pays et en fut si peu récompensé.

Brest a fait un bel effort par des expositions et des conférences pour honorer le souvenir de Victor Segalen et la ville de Quimper en a fait tout autant dans le cadre des Fêtes de Cornouaille, le vendredi 20 juillet.

Il ne reste que le plus célèbre de tous qui risque de n'être pas fêté au lieu de sa naissance en 1079.

D'où les lignes qui vont suivre pour parer d'avance à cette lacune, si d'aventure elle se produisait

MAITRE PIERRE ABELARD (1079-1142)

Aîné de famille chez les Seigneurs du Pallet, le Chevalier Pierre Abelard aurait pu être un escrimeur remarquable dans le métier des armes. Il préféra les joutes oratoires pour lesquelles il était extraordinairement doué par ses dons d'orateur dialecticien. Il se mit donc de bonne heure en quête de guides pour son esprit, étudiant les mathématiques sous Thierry de Chartres et la logique à Loches auprès de Maître Roscelin, le fondateur du nominalisme (1) qu'il ne tarda guère à combattre non sans succès. Et le voilà rendu à Paris vers 1100 aux cours de Guillaume de Champeaux, le tenant du réalisme pas encore au point et que l'étudiant frondeur arrive aussi à contester. Il reçoit l'invite de fonder lui-même son école. Ce qu'il fait successivement à Melun et à Corbeil. Réconcilié avec son vieux régent, il revient à Paris et tous deux définissent cette formule de philosophie qu'on appelle *réalisme modéré* ou *conceptualisme*. Devenu successeur de Guillaume de Champeaux, il éprouve le besoin de s'initier à la théologie auprès du maître de l'heure : Saint Anselme de Laon. Mail il y aura vite conflit, et notre Breton entêté revient à Paris où l'attendent 3 000 élèves sur la montagne Sainte-Geneviève. Il s'y montre le plus éloquent de tous les professeurs de l'Europe chrétienne, aussi célèbre par ses chansons que par ses cours frappés au coin d'une irrésistible logique. C'est ce qui va le perdre.

L'homme est, en effet, hardi et prompt à la dispute. Nommé à 34 ans directeur de toutes les écoles de Paris, rien ne résistera plus à son audace de redoutable « *debater* ». Il a déjà voulu introduire à Reims la dialectique dans l'enseignement de ce solide théologien qu'est Saint Anselme. Il se mêle maintenant d'écrire et même de publier des livres dont la nouveauté frappe. Il se fait condamner au Concile de Soissons pour son travail *Sur la Trinité* (théologie) et sa méthode d'argumentation, *Le Pour et le Contre*.

C'est la plus fine lame de son temps, mais il la tire du fourreau avant l'heure. Là commencent ses difficultés qui coïncideront avec ses malheurs, car c'est un véritable drame qu'il provoque par sa liaison avec son élève Héloïse, une jeune étudiante de Paris, qui est certainement la fleur des intelligences féminines de la capitale. Si seulement Maître Pierre avait écrit un siècle plus tard au temps du bienheureux et subtil Duns Scot, un autre Celte (mais d'Outre-Manche), il aurait trouvé un public d'intellectuels prêts à le lire et à le comprendre et il aurait été certainement la lumière incomparable pour tous les gens de savoir dans la chrétienté.

Mais laissons cela et laissons aussi toutes ses aventures douloureuses avec Héloïse dont la fin heureusement fut bénéfique à l'un et à l'autre. Celles-là on ne les connaît que trop. Ce qu'on n'oublie c'est que ces avatars malencontreux n'empêchent pas Pierre Abelard d'être le plus brillant cerveau philosophique et aussi le professeur le plus éloquent parmi les Bretons à travers les âges, dont l'existence tourmentée s'acheva dans la douceur et la paix d'une authentique et sainte dévotion.

(1) Une des formules philosophiques dans les querelles des Universaux.



ASSOCIATION DES ÉCRIVAINS BRETONS



L'Association des Écrivains bretons, dont le siège social est à la Bibliothèque municipale de Quimper, tient sa première assemblée générale d'après sa fondation le 13 et 14 octobre à Brest au Palais des Arts et de la Culture, avenue Clemenceau.

Elle sera marquée principalement par une vente-signature et une remise de prix littéraires. Ici seront primées des œuvres d'expression française, retenues par un jury formé autour du président Yann Brékillien-Sicard, et des œuvres d'expression bretonne, retenues par un jury formé autour du vice-président, le Chanoine Mévellec.

Voici le programme des deux journées :

SAMEDI 13 OCTOBRE

15 heures, au Palais des Arts :

Allocution d'ouverture.

Remise des prix.

Vin d'honneur.

15 h 30 :

Vente-signature de livres.

19 heures :

Dîner en commun au Cercle Naval, square Kennedy. Hébergement des congressistes au Foyer Estienne d'Orves (à frais minimes), 30, boulevard Gambetta.

DIMANCHE 14 OCTOBRE

9 h 30, au Palais des Arts :

Assemblée générale avec rapport moral et financier et l'étude des questions à l'ordre du jour. Vœux et conclusion.

11 h 30 :

Conférence de presse et vin d'honneur.

12 h 30 :

Déjeuner en commun au Foyer Estienne d'Orves.

Les renseignements complémentaires seront donnés par les journaux.

A TRAVERS LIVRES ET REVUES



Et les Bretons continuent à écrire et à publier en l'une ou l'autre langue. Au dernier trimestre, nous avons reçu au Bleun-Brug, en vue de la critique littéraire, douze ouvrages d'expression française, trois d'expression bretonne, plus deux pièces théâtrales sous forme bilingue, un gériadur (vocabulaire) de même style et un yezadur (grammaire) tout en breton.

Comment passer en revue cette brochette dans un seul numéro ?

Commençons toujours par énumérer les titres de la production française.

1. — **Les droits que les autres ont et que nous n'avons pas** de Yann Fouéré.
2. — **La Bretagne ayant dansé tout l'été** de Serge Duigou.
3. — **La paroisse de Tréfléz** par Jean-Jacques Baley.
4. — **La paroisse de Moëlan** par M^{me} Meuric-Philippon.
5. — **Petite navigation celtique** (poésies) de M^{me} Jeanne Bluteau.
6. — **Mourir chez nous** (poésies) d'Antony Lhéritier.
7. — **Pêches et pêcheurs en Morbihan** de Yolande Forget.
8. — **Les itinéraires religieux de la Presqu'île de Crozon** par l'abbé Calvez.
9. — **Locronan et sa région** par l'abbé Dilasser.
10. — **Le Vaudou** du R.P. Kerboul.
11. — **Les Johnies de Roscoff** par F. Guivarc'h.
12. — **La Marine royale** par H. Gervèze.

Et je ne parle pas du Tome V du Mémorial des Bretons, livre monumental et unique qui sera traité à part au prochain numéro avec la Presqu'île de Crozon et Locronan qui sont aussi des œuvres hors de l'ordinaire.

Nous prenons le départ ici comme il se doit avec un livre de pensée dont le poids historique, la valeur de philosophie tout autant que le style, prime tous les autres, je veux parler de la dernière œuvre de Yann Fouéré :

I - CE QUE LES AUTRES ONT ET QUE NOUS N'AVONS PAS

C'est dommage que ce livre n'ait pas paru avant les élections européennes. Il aurait éclairé le vote des Français en lui donnant un sens en dehors des luttes de parti, dans un cadre qui n'appelait plus l'affrontement des factions dont les Gaulois particulièrement n'arrivent guère à se débarrasser pour n'en avoir pas les moyens, puisqu'aussi bien ils ne pensent pas sérieusement à s'en donner, même quand ils prétendent contribuer à la construction d'une Europe au-dessus et en dehors de ces formations idéologiques auxquelles les Etats, membres de cette future Fédération encore en germe, doivent la plupart de leurs divisions intestines comme de leurs querelles extérieures.

Eh oui ! Bretons et Français continuent à ignorer les leçons de leur propre histoire et encore plus celles des nations avoisinantes. Ici ils ne savent pratiquement rien ou à tout le moins peu de chose. C'est ce que nous rappelle Yann Fouéré le long des 300 pages de son livre écrit dans des termes simples et clairs et, ce qui ne gêne rien, dans un style coulant. Face à une France encore jacobine et centralisatrice à outrance, il nous tient sans détours un langage de fédératif et d'un fédératif qui connaît depuis longtemps la place que les minorités ethniques et culturelles doivent tenir dans un Etat où les pouvoirs seraient équilibrés selon une juste distribution institutionnelle. Vous n'avez pour vous en convaincre qu'à lire ses livres écrits depuis 1939... A cette date, il parlait déjà de l'Enseignement du breton comme d'une exigence de droit naturel. Puis sont venus, en 1956 : de *La Bretagne, à La France* et à *L'Europe* ; en 1962, *La Bretagne écartelée* ; en 1968, *L'Europe aux cent drapeaux* ; en 1977, *L'Histoire du mouvement breton*. Partout à travers ces ouvrages, vous retrouvez le même thème. La Bretagne ne retrouvera jamais plus sa chance que dans une France dont le cadre d'évolution serait enfin une Europe fédérée. Ce thème est d'ailleurs aussi son cheval de bataille dans la propagande qu'il mène autant par la parole et l'action diplomatique que par la plume. Par là, il reste la tête pensante des Bretons d'esprit et de cœur dont il est également l'avocat éclairé en bien des circonstances. Et cela, on ne saurait assez le reconnaître.

En attendant, que de leçons il nous donne dans son dernier ouvrage !

Dans une introduction de 10 pages, dont certains paragraphes gagneraient à être publiés ici en bonne feuille, il nous déclare son dessin : présenter à ses compatriotes des modèles de « vraie démocratie », modèles qu'il va prendre tout près d'eux comme par-delà l'océan, dans un passé lointain comme un présent tout proche, non sans nous avoir au passage dénoncé avec nuances le mal français datant de la fin de l'ancien régime.

De ce mal, les habitants de l'Hexagone ne manquent pas de se plaindre pour le sentir si souvent. Mais ces Messieurs de la bureaucratie technicienne se gardent bien de leur permettre d'en voir la source en les tenant avec soin dans l'ignorance de ce qui se passe ailleurs. La caste sait se défendre et ne livre pas son jeu. C'est pour nous aider à le comprendre que Yann Fouéré a retenu l'exemple des 4 démocraties les plus typiques en Europe et hors d'Europe et il a décidé de faire emploi du dialogue, si fictif soit-il pour ce qui est de la forme, afin de nous faire mieux saisir sa pensée.

Nous ne nous servons ici que des modèles américain et suisse, laissant pour le prochain numéro le yougoslave et l'italien.

LES ETATS-UNIS

Si la démocratie suisse est plus ancienne de près de 2 siècles, la République américaine est la plus grande et la plus en vue à l'heure actuelle. De celle-ci, Yann Fouéré démonte devant nous le mécanisme en insistant, comme il se doit, sur son caractère présidentiel que de Gaulle a voulu implanter chez les Français. Nous ne le suivons pas dans cette mise en pièces détachées où brille l'esprit juridique de l'auteur, expert aussi bien en droit international qu'en droit politique et constitutionnel. Un énoncé de titres et de sous-titres doit suffire pour une simple recension. Voici l'énuméré de ces manchettes :

- 1°) **Révolution française. Révolution américaine.** Inspiration commune. Résultats opposés.
- 2°) **Washington : capitale fédérale.** Les principes : pouvoirs partagés entre égaux dans l'Etat fédéral.
Le Président et le Congrès. Les deux Chambres fédérales avec leur mode de composition et d'élection. Le régime présidentiel en France et en U.S.A.. Pouvoirs et attributions des autorités fédérales. Pouvoir judiciaire. Tribunaux fédéraux et Cour suprême.
- 3°) **Le Gouvernement des Etats (Unis).** Pouvoir législatif : assemblées. Pouvoir exécutif : le gouverneur. Pas de législation unique.
- 4°) **Autonomies communales.** Vie locale et administration sans tutelle. Autonomie financière. Capitales peu peuplées. Les républiques élémentaires.

Ce petit résumé nous montre assez la différence entre la grande République fédérale américaine et la petite République unitaire française, plus restreinte territorialement que le Texas, et même la Californie ou l'Orégon d'Outre-Atlantique.

Et nous passons tout de suite à la Suisse, dont l'étude tient plus de pages dans le livre que tous les Etats-Unis d'Amérique.

LA SUISSE

Ici, le mécanisme avec 26 cantons (1) est plus complexe et plus nuancé qu'avec les 46 Etats américains réunis. Il est aussi plus ancien et représente pour la France une valeur d'exemple plus forte. En tout cas, pour la Bretagne qu'on voit très bien vivre et s'épanouir en quelques 20 cantons, le modèle est plus efficacement imitable.

Cela ne rend que plus difficile la présentation du mécanisme de gouvernement du peuple suisse, avec ses rouages et ses courroies de transmission qui permettent aux autorités cantonales de s'emboîter les unes dans les autres et de s'harmoniser autour d'un centre — si centre il y a vraiment — qui s'appelle Berne, la capitale fédérative.

Le livre a été opportunément écrit au moment où s'est fondé, en fait comme en droit, un nouveau canton, celui du Jura d'expression française. Cela permet à l'auteur de nous montrer dans un chapitre spécial très vivant le mode de création d'une unité cantonale, qui est une leçon d'histoire (Chapitre II) venant après l'exposé de l'équilibre nécessaire entre les composantes fédérales (Chapitre I^{er}).

Au Chapitre III est décrite la Confédération helvétique, création historique et progressive avec le passage de cette confédération à l'Etat fédéral.

Les cantons sont souverains. Si la Fédération gouverne, les cantons administrent et légifèrent. Il y a des Finances fédérales, mais aussi cantonales et communales. Entre elles se réalise la péréquation d'une manière souple et originale.

Le Chapitre IV parle des libertés fondamentales d'une démocratie faite de petites unités territoriales. Le référendum et le plébiscite sont les modes les plus pratiqués pour la sanction populaire dont le système ne peut se passer.

Le Chapitre V traite des communes, qui sont les cellules-mères de la vie sociale et qui permettent la démocratie directe, d'où l'importance de l'assemblée et du Conseil communal, comme celui du Maire et du Conseiller général. Leurs droits ne nuisent pas pour si peu aux droits du Parlement fédéral, du Conseil national et du Conseil des Etats. Chaque organisme connaît sa place et s'y tient.

Tout en allant, il est parlé de l'enseignement cantonal qui fait face aux langues parlées qui sont de quatre sur le plan national.

Et l'exposé, après avoir insisté sur le tribunal fédéral et les Droits de l'Homme, comme sur la citoyenneté cantonale en rapport avec la nationalité suisse se termine par l'étude des problèmes économiques, niveau de vie et accords inter-régions, etc., etc., en nous laissant rêveurs dans notre Hexagone sur tout ce que possède de droits un petit peuple libre qui admet pour prix de cette liberté l'effort de tension perpétuelle en vue de réaliser la force dans l'union et l'harmonie de bien des éléments contraires.

Merci à Yann Fouéré de nous avoir fait toucher cela du doigt avec la sereine aisance dont il a vraiment le secret.

II - LA BRETAGNE AYANT DANSÉ TOUT L'ÉTÉ...

par Serge DUIGOU

Et maintenant, du domaine du droit, ou plutôt des droits, qui demande de la rigueur à tout le moins juridique, nous passons à un autre genre : celui de l'Essai, lequel permet une réflexion plus libre et un peu de fantaisie. Serge Duigou ne s'en est pas privé dans son livre. Il pouvait y aller, la matière s'y prêtait. Qui dit tourisme en Bretagne dit aussi folklore. Cela fait partie de l'environnement breton. Cela ne signifie pas qu'avec son accueil hospitalier la Bretagne vend son folklore, même s'il est un des éléments de son attrait. Il ne faut pas oublier cependant que la saison touristique bretonne ne dure que quelques trois petits mois. Comment ceux qui vivent du tourisme pourraient-ils tenir tout le reste de l'année, si la région n'offrait pas un peu plus qu'ailleurs pour retenir le client et se placer à un des premiers rangs pour la France quant au nombre des saisonniers ?

L'auteur le sait. S'il a la plume légère et facile, du journaliste qu'il a été en son temps et qu'il reste encore, il a aussi l'indulgence du spectateur sympathique et bienveillant lorsqu'il note les déficiences de notre tourisme, qu'il se garde d'approfondir et d'étayer de notes superflues. En tout cas, il n'enfoncé jamais le trait. Son genre littéraire ne comporte pas de philosophie profonde. Ses flashes et ses manchettes répétées lui suffisent. Il pourrait à volonté revenir à son sujet et aller cette fois plus loin dans l'exposé des causes. Ce

(1) Plus exactement : 20 cantons et 26 demi-cantons.

n'est pas ici son propos. Il se contente de faire l'abeille butineuse qui va d'une fleur à l'autre en laissant un restant de pollen pour les suivantes. Il n'en prend que juste ce qu'il faut pour le miel du moment. Nous nous en contenterons aussi, quitte à compléter la ration par nos observations personnelles. Par dessus le marché, nous lui serons reconnaissants de ne nous avoir pas fatigués par une lecture pesante et rébarbative. Après tout, son ouvrage n'est-il pas un livre de détente pour la saison des vacances ?

Il est publié à l'imprimerie **Signor**, du Guilvinec, parmi les 12 productions de l'année 1978 dont il a été déjà question au numéro précédent.

Et d'un genre d'essai socio-économique, nous passons à celui de l'histoire locale, avec les monographies d'une grosse paroissiale de Cornouaille : Moëlan-sur-Mer et d'une autre 7 fois moins importante : Tréfléz dans le Léon. A leur bénéfice, nous laisserons de côté cette fois les études portant sur une région entière comme pour La Presqu'île de Crozon et les terroirs de Locronan. Ce sont ici des travaux de dimensions monumentales menés par une équipe de professeurs experts dont la plupart gravitent autour de l'Université Occidentale de Bretagne (Brest). Là, c'est le fait de chercheurs isolés.

III - MOËLAN-SUR-MER

par Madame MEURIC-PHILIPPON

L'auteur est une enfant du pays, personne très cultivée dont la plume a été nourrie autant que stimulée par son patriotisme local. Malheureusement, sa mort prématurée ne lui a pas permis de parachever son œuvre à laquelle on pourrait reprocher de n'avoir pas donné toute sa place à la chapelle, assez récente, il est vrai, de Notre-Dame de Lanriot dont la dévotion cependant représente le sommet du culte marial au pays du « Belon » étendu jusqu'à la Forêt-des-Ducs, proche de Quimperlé.

Cela étant dit, quel poids d'histoire ancienne ne trouvons-nous pas en ce livre de 230 pages. Nous commençons par les monuments mégalithiques et les origines chrétiennes pour continuer par le Moëlan du IX^e au XV^e siècle, à travers son monastère des Templiers, ses théologiens, ses abbayes et ses chapelles pour arriver plus près de nous, à la Guerre de Succession de Bretagne, les révoltes paysannes et la chouannerie. Cela permet au passage l'évocation des familles nobles et de la société paysanne, sans que soit oubliés les marins-pêcheurs dans les petits ports s'étalant sur 17 kilomètres de côte et l'élevage des huîtres sur la rivière Le Belon. Y passent aussi le clergé avec ses crises, le petit peuple du bourg et de la campagne dans ses mœurs encore rudes. Même le langage breton et le costume de Moëlanais sont décrits avec fidélité. L'ensemble trahit une belle documentation et un sens aigu de l'histoire chez une dame qui travaillait dans l'isolement pour dépouiller seule les archives publiques et privées. Le mérite n'est que plus grand.

IV - LA PAROISSE DE TRÉFLEZ

par Jean-Jacques BALEY

Ici l'auteur, en retraite au pays de Tréfléz, opérait seul également. Mais il était plus mobile pour la recherche des sources et documents qu'il lui fallait trouver au loin. Il y en avait si peu sur place même. Tréfléz est bien petit avec ses 870 habitants et ses quelques 1 500 hectares. Il n'en reste pas moins vrai que cette paroisse plus que modeste, devenue seulement commune après 1793 a son histoire et une histoire relativement riche qui nous est contée le long des siècles en 230 pages. L'intérêt n'y chôme pas, je vous prie de croire, surtout dans la 2^e partie où nous sont présentés les 3 grands personnages qui ont marqué de leurs empreintes ou de leur souvenir ce petit « pagus » ou pays humain. Ici l'auteur a dû fouiller partout pour nous restituer la vie d'un moine qui n'a fait que séjourner par occasion à Tréfléz, d'un saint roi qui s'est contenté d'y naître, et d'une reine sainte et vierge qui ne quitta jamais son pays de Suffolk en Grande-Bretagne.

Eh bien, je dois dire que si je n'ai jamais entendu parler de sainte Ediltrude, je n'avais jamais vu non plus écrire avec tant de détails et de précisions du saint roi de la Domnincé du nom de Judicaël comme du saint moine de Cambrie (Pays de Galles) nommé Guévroc, disciple de saint Tugdual et vicaire général d'un autre abbé-évêque venu de Glamorgan, saint Pol de Léon.

Quand Jean-Jacques Baley vint me voir pour me demander des renseignements sur saint Guévroc, je me contentais, en lui confiant quelques notes déjà publiées dans le **Bleun-Brug**, de l'adresser à des sources plus riches, assez sceptique d'ailleurs sur les résultats. Aussi quelle ne fut pas ma surprise en lisant les 36 pages qu'il a su tirer de ses recherches ultérieures. Remarquez que ma surprise est aussi grande en lisant les 42 qu'il trouve le moyen de consacrer au roi Judicaël et il en est de même pour sainte Edilfrude et la manière originale dont sa dévotion s'est introduite à Tréfléz (15 pages).

Cela tient du record ou du prodige, car toutes les affirmations de l'auteur sont avancées avec leurs références qui, seules, poseraient problème. Mais cela n'empêche, pour le reste, M. Baley de porter ses projecteurs dans tous les coins et recoins, particulièrement au sujet des dunes de Keremma. La mer les avait fait reculer profondément dans les terres, jusqu'à ensevelir la chapelle de Saint-Guévroc. Le travail de quelques hommes, aussi audacieux qu'avisés, les ont récupérées avec obstination et transformées en terrain de culture sur lesquels s'alignent une théorie de belles villas. Le chapitre qui en rend compte est un des plus intéressants du livre. Il y en a d'autres. Vous le verrez vous-mêmes à la lecture que je ne saurais trop vous recommander si vous voulez savoir comment on peut faire parler l'histoire d'une paroisse bretonne, si modeste soit-elle.

V - PÊCHES ET PÊCHEURS BRETONS DU XVI^e AU XIX^e SIÈCLE DANS LE MORBIHAN

par Yolande FORGET

Et nous terminons cette série en prose d'ouvrages d'expression française par des documents d'histoire et de géographie humaine commentés par Yolande Forget, du service éducatif des archives départementales du Morbihan. C'est un travail à l'usage des enseignants, sous forme de dossiers sur grandes feuilles volantes, réunis en fascicules. Il comprend quatre parties, le tout précédé d'une introduction par les archivistes départementaux et un avant-propos par la documentaliste Yolande Forget comme il se doit. Il représente le 4^e volume d'une série morbihannaise de l'Histoire de Bretagne.

Nous y trouvons avant tout un outil pédagogique de première importance. Mais, en plus des enseignants, il intéressera les érudits. Quant aux profanes, il leur faudra commencer d'abord par en apprendre le bon usage.

Un mot du contenu de ce document instructif :

- 1^{re} PARTIE : La pêche sous l'Ancien Régime (cinq fascicules) ;
- 2^e PARTIE : La transformation au XIX^e siècle (2 fascicules) ;
- 3^e PARTIE : La vie du pêcheur (5 fascicules).

En tout donc, 12 dossiers précédés chacun d'une illustration qui est une gravure extraite d'un livre d'époque ou une carte postale, d'époque également, ou bien d'un dessin spécial dont une carte du Morbihan (édition anglaise).

L'ensemble nous donne une idée précise de ce qu'était la pêche dans le Morbihan durant les 3 siècles d'avant l'invention des navires à vapeur. C'est un résumé clair et didactique.

Mais il n'est pas conseillé de lire tout d'une traite les 175 grandes pages du volume. Aucun enseignant n'y penserait d'ailleurs et les autres encore moins.

Pour se procurer l'ouvrage, s'adresser au Service Educatif des Archives du Morbihan, 56000 Vannes.



POÈMES FRANÇAIS

Ici tout d'abord : honneur aux dames.

VI - PETITE NAVIGATION CELTIQUE

par Jeanne BLUTEAU

Nous commençons donc par Jeanne Bluteau, la vice-présidente des écrivains bretons, dans sa *Petite navigation celtique*. Pierre-Jakez Hélias, qui rime avec autant de bonheur en français qu'en breton, présentant son recueil aux lecteurs, lui tresse une couronne bien méritée. Nous ne voudrions pas revenir là-dessus. Cela n'ajouterait rien au talent du préfacier, rien non plus à la valeur du livre lequel se soutient lui-même. Nous aimerions seulement arrêter quelques minutes la navigation autour du monde celtique à un point donné de l'Irlande là où dans la cathédrale de Clonfert, Saint-Brendan planta en pénitence contre un pilier sa belle chimère de sirène au retour de son fantastique périple à travers les océans. C'est ce que dit du moins le poème si bien tourné qui suit et dont l'illustration, contrairement à toutes les autres du recueil, n'est pas due au coup de crayon expert de M. Robert Bluteau, le mari, mais à celui de l'épouse, elle-même !



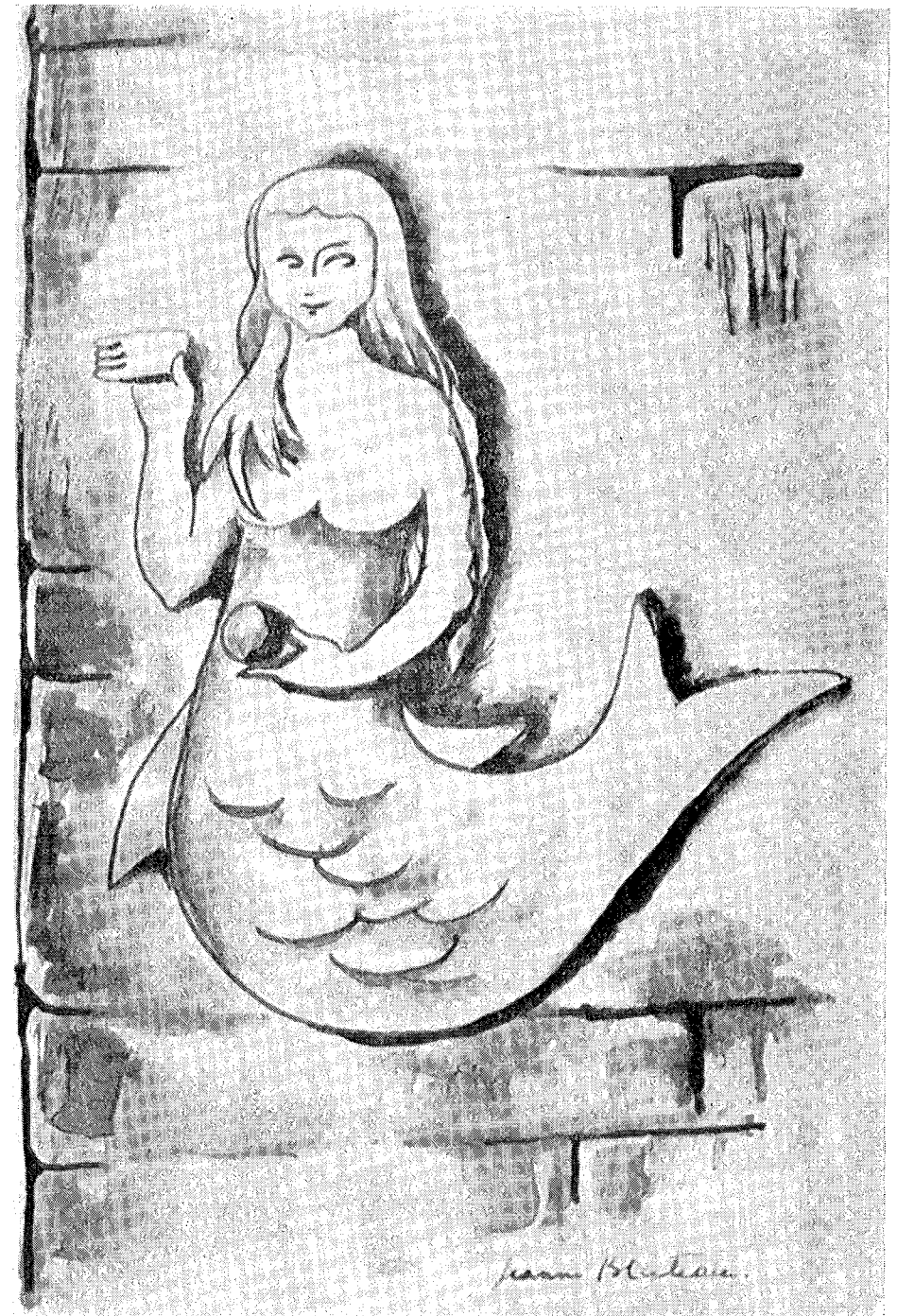
CATHÉDRALE DE CLONFERT

*La Sirène de Saint-Brendan
Où donc l'avait-il rencontrée,
Sur une vague et descendant
Vers lui de la pâle contrée ?*

*Ou vint-elle sur le canot
Quand il oubliait sa prière,
Qu'il faisait tard - ou bien trop tôt -
Pour rassembler sa force entière ?*

*Et qui des deux voulut réduire
L'autre à sa volonté soudain,
Et lequel se laissa séduire
De la Sirène ou bien du Saint ?*

*Mais quand il revint de voyage,
Que plus rien ne le put lier,
Il se sentit alors si sage
Qu'il la cloua sur un pilier.*



VII - MOURIR CHEZ NOUS

par Antony LHÉRITIER

Et nous arrivons à Antony Lhéritier dans son dernier recueil : *Mourir chez nous*.

Il y a là un tel accent de mystère, une telle profondeur mystique que l'on dirait que l'auteur vient d'écrire son testament spirituel ou de clore son épitaphe sur des *novissima verba* (1).

Tout cela était d'ailleurs appelé par le titre même du livret. A celui-là, également, un maître de la poésie. Charles Le Quintrec a donné une préface remarquable par sa dimension (10 pages pleines) et son contenu, qui en fait un véritable traité d'art poétique. On y trouve un bel exposé de ce qu'est l'inspiration et la veine chez le vrai poète et, en même temps, une satire assez féroce des pseudo-artistes fabricants de vers libres ou de vers rimés. Celle-ci à travers une volée de bois vert administre de bonnes vérités qu'il n'y aura que les sots à ne pas comprendre. Il pouvait y aller à l'occasion de la dernière œuvre de son ami dont la réputation de grand poète ne s'est jamais démentie. Autant Jeanne Bluteau se signale par une versification classique, aux rimes facilement riches, Antony Lhéritier manie avec aisance et fantaisie le vers libre moderne, à la manière de Claudel qui ne s'enferme dans aucun cadre rigide. Vous le verrez vous-même par la poésie finale de son recueil laquelle commence curieusement en breton.



Au
revoir...

et
merci...

*Kenavo, korf eürus, me ho trugareka
C'houi a zo bet sentus ha santel er bed-ma
'Vit ar Varn diweza pa sono an Elez
Tregern an trompilhou or c'havo asamblez.*

(1) *Novissima verba* : dernières paroles

*Mon Bien-Aimé
Toi qui est Moi
Et plus encore.*

*Je ne t'abandonnerai pas
Dans la barque des morts
Sur la Mer des Ténèbres.*

*Sans Toi
Je n'aurais pas connu ce monde
Où l'Homme vint à ma rencontre.
Je te cherchais avant les Temps
J'allais vers Toi par l'étendue
Tu m'es venu de ventre en ventre
Sans aucun souvenir d'aucun commencement.*

*Je t'appelais dans mon père
Tu m'appelais dans ma mère
J'ai désiré d'un grand amour
M'unir à Toi par cette chair
De sable et de lumière.*

*Tu m'as porté, je t'ai porté
Toi, l'unique dans l'univers
L'éternel dans l'éternité
Tu as fait en Moi ta demeure.*

*Et les ans ont passé
Ensemble nous avons marché.*

*Nous aurons vécu simplement
Nous avons accepté d'avance
En bénissant la main qui lance
A chacun selon son tourment.*

*Et les ans ont passé
Ensemble nous avons changé.*

*Déjà je pense compter mes os
Mes chers ossements cardinaux
Et voici mon vieux cœur
Qui n'en peut plus de sonner l'heure.
Qui n'en peut plus de sonner l'heure.*

*Je te confie à la terre
Plus profonde que la mer.*

Ne crains rien

*Je reste près de Toi jusqu'au jour du réveil
Tu crèveras ta peau de ciel
Tu vas sortir de Toi
Je vais jaillir de Moi.*

*Nous traverserons la nuit rouge
La nuit rouge du grand retour
Pour aller vivre enfin chez nous
Mourir chez nous.*

*Et maintenant c'est le silence
Il vient de si haut qu'il écrase l'air.*

*C'est le silence et son absence
C'est la chanson de l'air
Et c'est la danse.*

L'ombre d'un oiseau de mer.

*Toutes les fleurs de mon chemin
Je ne les aurai pas cueillies.*

*J'aurais laissé les plus jolies
Pour celui qui viendra demain.*

*Sur cette route de ma vie
Où le matin déjà m'oublie
Il n'aura qu'à tendre la main.*

*Je ne les aurai pas cueillies
Toutes les fleurs de mon chemin.*

*Toi qui vient de loin
Toi qui ne dis rien
Ecoute bien*

Ecoute...

Divizou studieren yaouank

Eur wech e oa daou studier, amerikan evel just, n'em gavet gand eur studier all, euz bro-Sina henman. Hag int da c'houlenn dioustu digand on den petra ' zonje euz an amerika.

« O ! a respont egile, n'em eus laket morse va zreid en ho pro. N'ana-vezan anezi nemed dre filmou an television. Enno, pa n'eman ket en dud o n'em ganna pe o n'em laza, e paseont toud an amzer oc'h en em lipad. »



Rimadellou

Me ' m-eus gweled peder logodenn
Peb a dok houarn war o fenn,
Peb a gleze euz o hoste,
Hag int o voned d'an arme.

Me a welas goude eur had,
Hag en he zreid eur boutou-koad,
Ha war he lerh al levrini (1) ;
Oant ked evid tapoud anezi.

Me ' m-eus gweled en Pontreo,
Kigna kezeg hag int beo,
Hag o hrohenn ' barz ar marhad,
O horv er park o labourad !

Me ' m-eus gweled eur gazeg wenn,
En eul lanneg ' kriba he fenn,
Ganti eur morzol da laha laou,
Kredit, me ne laran ked ger gaou.

Barba Tasel (Soniou an Uhel).

(1) Lévrier : chiens courants.

Mein-Kroaz Kore

Ton : F. DANNO

Diskan :

Deom da glask mein-kroaz, on-daou, va dousig,
Pa lugern an heol d'an amzer nevez,
Deom da glask mein-kroaz, pa gan ar vilfig,
Dre barkou Kerzest e parrez Kore.

I

Da vroig Kore, perlezenn Kerne,
An dud a zired euz a bep koste,
Duhont e kaver e-touez an douar,
Ar mein-kroaz brudet, braoigou dispar.

II

E pardon Koadry on tadou gwechall
A brene mein-kroaz 'vid en em ziwall
Eneb ar vosenn, ar remm, ar hatar,
An droug-sperejou, ar chas e kounnar.



Deom da glask mein-kroaz, on daou, va dou-sig,



Pa lugern an heol d'an amzer nevez. Deom da glask mein-



-kroaz, pa gan ar vilfig, Dre parkou Kerzest e parrez Ko-



-re. Da vroig Ko-re, perlezenn Kerne, An dud a zi-



-red euz a beb kostez. Du-hont e kaver, e touez an



douar, Ar mein kroaz brudet, braoigou dispar.

III

Evid eur vaouez o kana

Kinnig a ran dit, dit-te, va mignon,
Gand ar garantez a domm va halon
Ar haerra mên-kroaz hag ennañ kuzet,
E lakin va feiz, va amouroused.

Evid eur gwaz o kana

Kinnig a ran dit, o va mignonez,
Evel testeni euz va harantez

IV

Ar mên-kroaz a vo e-pad or buhez,
En anken, er boan hag el levenez,
Etrezom on-daou eur skoulm, eun ere
Evid chom feal an eil d'egile.

V

Ha pa vim-ni koz e korn an oaled,
Ar mênig bihan, va muia-karet,
A zigaso deom soñj vad a-nevez
Euz or yaouankiz e parrez Kore.

E tachennou zo, war barrez Kore, e vez kavet mein-kroaz (e galleg : pierres de croix, croixettes, staurotides). Dond a reer c'hoaz en devez hirio euz a bell d'o hlask. Gwechall e vezent gwerzet da zezev pardon Koadry. Hervez an dud, o-doa ar meinigou-se eur galloud, eneb ar chas klañv, eneb ar gwall daoliou, ar hleñvejou, h.a. Mad e oant ivez evid derhel ar garantez etre daou bried.

« Pign' er wenn, kouea 'n traon, torr' e houg,
Gand mein Koadry ne vo ket ' zroug ».

(Klevet e Plonevez-Porzay digand Marjañ 'n Thomas, 86 vloaz, Gamgorel.)

Kanet gand Klemañs ar Rouz, ar Menhir, Kore. Disk KELENN, n° 17166.



En envor d'ar chaloni Biel Elies lezanvet Mab an Dig



Pase eur bloaz ' zo eo aet da anaon.

Bez ' e oa bet ar zervij braz deiz ar bloaz d'ar gwener 20 a viz Ebrel e Lambaol-Gwitelmeze, parrez e vadiziant. Kanet e oa kement ha kement kantikou brezoneg a hed an ofiz ha gellet o doa an dud mond goude war e vez er vered etal an iliz. Med kristenien Koatmeal, ar barrez ma veve enni Mab an Dig er presbytal gand e vignon braz an aotrou Person Emmanuel Collin a c'houlenne dougen enor ive d'an hini a blije dreist d'ezo e gomz hag e bluenn dispar e brezoneg. Setu ma oa divizet kana an oferenn bred hag al Libera ar zul warlec'h 22 a viz Ebrel evid repoz vad e ene. Setu aman ar peb brasa euz ar zarmon graet goude an aviel gant penn-renour ar Bleun-Brug, ar gellaouenn-ze a oa ken tost da galon ar Chaloni Elies.

**

Nan, va breudeur n'eo ket evid e blijadur e unan e skrive ken brao or mignon aet da anaon, a ouie galleg kerkoulz ha ne vern piou, med a gare muioc'h c'hoaz ober gand ar brezoneg. Skriva a rae evid dudi e genvroiz hag e vignoned, ar re dost hag ar re bell. Hag e gwirionez lamma ' rae an dud koulz lared war e varzonegou, e varvailhou hag e daoliou-farserez. Ar re ac'hanoc'h o deus lennet war ar **Bleun-Brug** an toullad pennadou **Saoud Lambaol** ha kontadenn **Bizai**, pe c'hoaz farsadenn **an hini aet da laer** ha danevell **ar c'hasker dour** gand setansou **an avalou kildrenk**, ar re-ze o deus gellet komprenn buan peseurd spered den a oa euz Biel, Mab an Dig ha peseurd-ijin a oa en e gorf. Med ar goapaer-ze e-noa eur galon dener ha kizidig a n'em ziskoueze en e varzonegou evel ar **verelaouenn** hag ar **flouren-gliz** ha pet ha pet all. Damantuz eo n'e-neus ket kavet amzer da embann **Gwerz ar Basion**, eur werz hir ha doaniuz gouest da denna dour deuz on daoulagad. An aotrou Visant Séité e-neus en e zalc'h meur a gajer leun-kouch euz e oberennoù chomet diembann, hag ema en e zoni sevel eun destumadenn glok ha piz gand toud ar skridou strewet a zehou hag a gleiz dre ar gelaouennou vrezoneg pe chomet da goza e goueled eun armel, dianav krenn. Eur mell leor a vo anezo a c'hellit kredi ha kalz ac'hanoc'h, me ' zo sur, o devo mall lenn an euriou-ze.

Da c'hortoz e c'hellom n'em c'houlenn : « Perag eo deut d'ar chaloni ar c'hoant da skriva kement-se a draou ? ». Med aman, va breudeur, kerkoulz a vefe d'eom goulen digand eul labousig war skourr eur wezen

perag e kan d'an heol o sevel deuz ar mintin en eur dridal euz e oll gorffig ? Mab an Dig a vije peuvua e spered leun a zonzou, hag e galon dare da darza dindan nerz ha tiz e lammou. Red eo d'ezan n'em zizamma eur wech an amzer, anez-da-ze, buan awalc'h e vije deut flammen e spered ha lanz ar galon da vouga an den. N'helle ket derc'hel gantan hag evitan hebken ar pezh a dremene dre e benn na kennebeud an tan a lake e galon da virvi. Ha neuze re vraz koll a vije bet evid ar re all.

Ne oa ket en e natur chom heb klask laouennâd buhez an dud en dro d'ezan hag ive klask lakad da vleunia en o zouez presiusa rozenn a zo war an douar warlerc'h hini ar garantez : rozenn ar c'haerder. Ma z'eo Doue ar **garantez veo** ha m'e-neus krouet ar Bed dre garantez, Doue ' zo ive anezan ar **c'haerder veo** hag hadet e-neuz Kaerderiou a-leiz dre an bed-ze, d'an dud sklerijennet d'o zizoloï d'ar re a chomfe berr d'o gweled gand o daoulagad o unan.

Kalz a dud dall a zo war ar poent-se. Penoz e teufent da gaoud joa ha da gemer interest gand eur vuhez a ne vefe enni nemed traou divalo, divlaz ha dizaour, pa n'ouzont ket e pelerc'h ema en dro d'ezo merkou splander Doue, soursenn an oll gaerderiou ? Da betra e talv d'eur feunteun kaoud dour o vervi en he greizenn, ma chom kuzet an dour-ze en douar ha ma ne red ket ermez ? Den ne dostaio evid torri e zec'hed. Aman, va breudeur e c'hellan lared d'eoc'h, ma oa unan benag hag a ouie e pelerc'h e oa dour er c'hoajou hag ar foenijiri, e pelec'h e oa kaerder ar Bed, ar chaloni Elies an hini oa. Dispar e oa ive gand e bluenn aour da ziskouez d'ar re all ar guzadennoù presiusa-se ha da roi c'hoant d'ezo d'a danva war e lerc'h : rag karoud a rae ingala e zenzoriou gand e nesa. Dre-se pinvidikaet e-n'eus buhez ar Vretoned a gave hed e hent ha torret kalz war grizder o flanedenn en eur zila laouenedigez en o c'halon evid esaad d'ezo dougen o zamm. Penoz ne vije ket bet eüruz an dud en e gompagnunez ? Penoz ne vijent ket deut da zevel o fenn hag o daoulagad eun tammig uheloc'h etrezeg ar baradoz ?

Eur barz, eur barz gwirion a oa dioutan, hag eun donezon heb priz fiziet etre e zaouarn digand Doue. Red eo am-zao ha test oc'h euz se e-neus graet or mignon implij vad anezan. Pet ha pet a zo deut da gaoud ar beleg, p'o deus gwelet e oa eur barz dirag o daoulagad, eur barz en e zantimand den. N'hellent ket herzel ouz nerz mysteriuz an donezon merket war e zal hag e vuzellou ha dreist oll sanket doun en e galon. Ya, kalz eneoù zo bet n'em dommet, n'em gonfortet ouz tan ar galon-ze. Lod all ' zo deut da gaoud o hent en dro ouz ar sklerijenn a darze diouz e feiz krenv ha birvidig kenan. Mab an Dig egiz beleg n'e nije ket graet kemend a berz na kennebeud kemend a vad ma ne vije ket bet ato ennan war elum tan spered eur barz a brize hag a gare dreist an oll draou kaer krouet gand Doue, eienenn pep kaerder.

Dre-ze ne oa ket an aotrou Doue chom heb ober d'ezan eun digemer a zoare e palez kaer an Dreinded, digoret dija an nor gantan dirag eur bern eneoù hag a vije chomet ermaez panevet e deod, e bluenn hag e galon a varz skrivaniour e yez ar Fransisien hag e yez e Vretoned. Ra vo eüruz eta or mignon e kreiz splanderiou ar Baradoz.

F. M.



Leorion brezoneg

Pevar ' zo anezo dreist ar re all a n'em gav war ma zaol, nevez embannet pe adembannet.

Da genta unan, dister awalc'h da weled : **Yezadur berr ar Brezoneg** digand Roparz Hémon.

1 - YEZADUR BERR AR BREZONEG

digand Roparz HEMON

N'eo ket braz an tamm, med an danvez anezan a zo kaer ha solud Laket e-neus amzer gant e labour : Hen lavar a ra d'om e berr gomzou en e rag-skrid. Ne oa ket aes diskleria war 110 pajenn skrivet braz ar pez e-noa kontet breman 32 bloaz zo Goulven Kervella e 500 pajenn skrivet kentoc'h munut. Mad ! deut eo a-benn.

O ne ra ket da gredi eo ar c'henta war Dachenn ar Yezadur (grammaire) ama an hini e-neus distanket an hent eo ar Tad Julian Maner (1659), ha nao all war elec'h beteg ar bloavezh 1928 ma skrivas Roparz e unan eur geriadurig verr tre 19 vloaz arôg Goulven Kervella. Al labour brudeta euz al listen evid ar Vretoned eo c'hoaz hini ar Gonideg (1807 ha 1839) hag hini Fanch Vallée (1902), ha talvoud a reont c'hoaz en amzer hirio daoust ma z'eo aet kalz war arôg dibaoe ar studiour war on yez. N'on ket barreg awalc'h war reolennoù ar Brezoneg skrivet hag o frammatadurioù evid rei kentel da zen diwar bouez talvoudegezh leor bihan Roparz Hemon, med kredi a ra din eo da veza laket e tal gand mell pezh hini Goulven Kervella adembannet gantan er bloavezh 1976. Kemend a vo gounezet da fin ar gont en eur ober implij euz an eil kerkoulz hag egile.

2 - GERIADUR BREZONEG-GALLEG HA GALLEG-BREZONEG

digand Visant SEITE

Ma oa mall gand tud a zo da gaoud etre o daouarn Yezadur verr R. Hémon, muioc'h o oa c'hoaz o c'hortoz geriadur Visant Séité. Pell eo bet o tond diouz ar vouterezh an ugentved embannadur (20^e édition) euz al leor bihan savet gand or Visant ha Laoranz Stéphan hag implijet keit all ' zo evid ar Skol dre Lizer. Med kresket e-neus a hed an hent. Deuz 192 pajenn er bloavezh 1956 eo lammet an töl man da 388 en eur ober 23 vloaz. Kresket eo bet eta an danvez, Reizet eo bet ive ha reizet brao. Eur bern diskleriadennou a gaver breman abarz diblas. N'ho peus nemed lenn piz an 22 pajenn genta hag ar pajennou diweza eun tammig arôg ar verbou hag o displegadur.

Digoret en eus V. Séité eur veingleuz nevez en eur doulla dounoc'h war an hini goz. Dispar e oa an den beteg aman d'a zeski ar Brezoneg da

ne vern piou. Ne oa ' neblec'h gwelloc'h mestr-skol, eün, sklear. Morse n'eo bet tamallet gand e ziskibien, an dud deut evel ar vugale da veza eur mestr « **dibratik** » ar c'hontrol beo an hini ' zo gwir. Anez da ze n'en-dije bet morse kemend a vrud ha graet kemend a berz.

Kredi a ra d'in e tenno c'hoaz al leor-man muioc'h a zour d'e lenn ha d'e vilin. Visant n'eus ket eur pabor anezan hag a z'a d'an dud gand e varc'hadourez en eur hopal : « **Sed aman eun euriou da zanka d'eoc'h founuz hag aes tre ar brezoneg en ho penn. Kemerit al louzou ha c'houi a welo** ». Nan ! or mignon ne ra ket kement-se a drouz hag a reuz, med n'eus ket unan all evel dan da lakad e dud da zeski, da skriva ha da gared o yez.

Dalc'hit sonj oll euz e ano hag e zemeuranz :

FRERE VISANT SÉITÉ

Skol dre Lizer

Ty-Carré - 29150 Châteaulin

Bez ' em eus da vond c'hoaz da beuri evidoc'h barz daou bark all melchenn brezoneg. Med n'eo ket henvel tre al liou hag ar blaz eur ar yeot-se :

Diougan Gwenc'hlan digant Per Denez hag **Ho Kervel a rin en noz** gand Roparz Hémon.

3 - DIOUGAN GWENC'HLAN

digant Per DENEZ, embanet gand « **AL LIAMM** »

Re zivezat on digouezet emichanz e park Per Denez. Rag kavet em eus ar yeot, eun tammig kaledet, ha dare da veza dizec'het gand sec'hor an hanv. N'eus koulskoude nemed eun **danevell**, pe eun **neventi** hebken euz e leor a 140 pajenn, med pajennou karget chouk ha leun tenn euz al linenn genta beteg an hini ziweza. N'eus nag aer na sklerijenn da zond war zikour al lenner keiz hag e-neus c'hoant, koulskoude, gouzoud eun dra bennag diwar benn an afar a gonter d'ezan. Mad erruet e oan e hanter hent ha ne ouien ket c'hoaz tost da vad e pelec'h e oa an dalc'h gand an abadenn. Gwir eo e tremene an traou e Bro-Zoz elec'h ne ra ket diouer an istrogelled (1) faoutet eun tammig o fenn. Med n'eus forz. Ne gaven ket mui farsuz an abadenn pa ne welen ket d'ezi c'hoaz na tal na koste, setu on chomet a zav, boud ha berr e kreiz ar pont. O ne damallan ket ar brezoneg. Bez e oa ar gont ha desket em eus poizioù nevez dre zikour tri geriadur a furchen eno beb eil tro. Med gwelet em eus e oan re goz evid mond d'ar skol. Setu e lezan a galon vad al leor gwall bouner evidon gand studieren ar Skol Veur war an hend da c'hounid eur mell diplom war ar Brezoneg mod nevez. Ne golfen ket o amzer rag Per Denez ne faez netra d'ezan war dachenn ar yezadur hag ar geriadur, evid an dra-ze ne die ket e ziskibien c'hoarzin bemdez di-a prepoz.

Setu em eus kavet gras ha rikour digant Roparz Hemon hag e-neus digaset d'in kalon en dro da veva netra nemed o lenn e leor :

(1) Istrogelled : originaux.

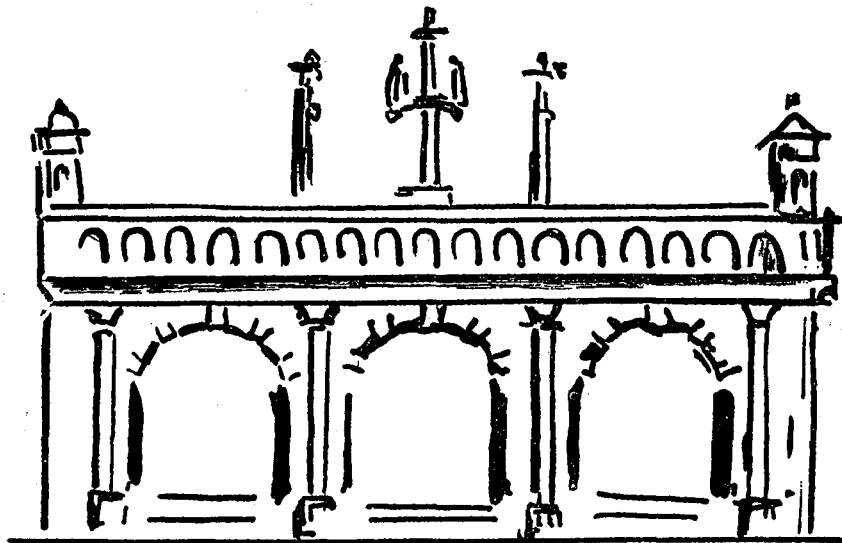
4 - HO KERVEL A RIN D'AN NOZ

gand Roparz HEMON

Aman n'eo ket eun danevell hag eun neventi e kavom, med 35 kontet mad, unan evid peb dervez ar miz emichanz, ha diou evid peb sul. Er mod-se zo tu da vond ganti braoig tre...

N'ouzon ket piou euz an daou gelenner-se a oar ar gwella o reolennou da skriva brezoneg net ha pur evel ma c'houlenn ar sperejou uhel en arraj da zestum deskadurez heb ober implij euz o skianchou naturel egiz o daou-lagad, o dioukouarn, hag ar peder all, ma c'hellom lakad en o zouez ar skiant vad trec'h d'ezo toud pa z'a eun tammig kalon da heul. Nan, n'oun ket evid barn. Ne laran nemed eun dra : gand Roparz Hemon em'eus heuliet madig awalc'h ar gôz heb re n'em shwiza o furc'hal el leoriou luziet ha tenval da glask ar penoz hag ar perag euz kemend poz iskliz. Dre-ze em eus bet plijadur en e gompagnunez. Lennet em eus penn da benn heb poan na bec'h e neventiou, lod laouen ha farsuz lod all kentoc'h doaniuz ha zoken garo. Bez ' eus gand e bersonachou blaz, lanz ha tiz ar vuhez a zo hini peb mab den war an tamm douar ma. Aze ema talvoudegez vraz e leor.

Adembannet eo bet dre c'hrad kelaouenn Al Liamm. Tennet eo bet ar gontadennoù deuz hini pe hini etouez ar gelaouennoù keltieg all o doa dija o embannet.



Ar c'han e ofisou an Iliz

gand F. MEVELLEC

Bez ' zo bet kôz ganom en niverenn 218 (An diweza) euz kanaouennoù Breiz-Uhel hag eun tammig euz re Breiz-Izel. Aman dre zizonj n'em eus ket graet ano eur destumadenn Per Mével (1), bet renour Brud Nevez, eun destumadenn embannet en eul leorig ruz, enni eun dornad brao a zoniou, gand o notennoù muzikel merket sklaer. Roet em eus d'eoc'h da danva unan euz al listen aman eun tammig arôg.

Med arabad kredi n'eus ket kanennoù all e brezoneg e servij ar Vretoned a vremen dreist oll ar re o-deus soursi da roi diouaskel d'o feiz kristen da nijal warzu Doue. Eur gelaouenn zo bet savet zoken da embann anezo dre m'int deut an eil warlerc'h e benn diouz pluenn tud a iliz, war eun dro beleien ha barzed. **Kenvreuriez ar Brezoneg** a vez graet anezi. Da genta ne rae nemed troi e brezoneg danvez an ofisou nevez renket hervez reolenn ha spered ar Senad meur Vatikan II laket d'ezo eur gwis-kamant galleg. Med dibaoe an niverenn 46 (Ebrel 1977), gand ar Salmou (pajenn 20 ha 21) e santer ar varzoniez o tiwan warlerc'h gwerz hir ha melkoniz **Enoc'h Arden** (Tennyson) troet e brezoneg gand Gwenael Kozanet en niverenn 44. Hag en niverenn 47 (miz Here 1977 e krog Visant Séité gand eun destumad kanou santel diwar hymnoù latin pe ar Skritur zakr. Eiz a zo anezo evid an troc'h kenta Distanket e oe an hend. Ar bloavezh 1978 en niverenn 49 (miz Mae) e welom adarre eun douzenn anter a gantikou tennet diouz ar Bibl santel dreist-oll ar Salmou o tond braoig kenan digand Visant Séité.

An toniou, avad, a zo da glask, ar pez n'eo ket eur gwall labour, rag n'eo ket c'hoaz aet da get emesk ar c'henvroiz an toniou gregorian ken tost ouz ijin-spered ar Vretoned koz na kennebeud toniou or c'hantikou brezoneg ker brudet all hiviziken ma klever kana anezo dre bevar c'horn ar Franz war poziou galleg. Pegen aes n'eo ket o lakad da zigouezoud diouz klotennoù Visant Séité savet peurvuia war eiz syllabenn (octosyllabique). Ne vern piou a c'helfe dond a benn da zibab eun ton anavezet dija etouez kemend all a gantikou brezoneg dudiuz. En niverenn 50, an hini ziweza (mae 1979) ne gaver koulz lared, e gwirione nemed gwerzioù sakr : hymnoù (12) diwar dorn V. Séité, ha Salmou ar binijenn digand ar c'haroni Saig Santeg — Doue d'e bardono —. N'eus nemed seiz euz ar re-man, med nag int steket dreist e kemend mod, ken ma ziveront diouz e bluenn aour evel an dour-red diouz ar birvidika feunteun.

Kaoud a rafoc'h aman dioustu eun **De Profundis** distaget mad laked e-tal gand **Kantig ar Roue David**, berr ive, med troet brao ha sinet Visant Séité.

(1) Destumet e-neus 35 kanaouen gand notennoù.

SALM 130... DE PROFUNDIS CLAMAVI...

Euz goueled an islonk, va Doue, e youhan.
Klevit 'ta va mouez ; hoh aspedi a ran,
Digorit ho skouarn, bezit mad war evez !
Ma talfeh an envor euz or fallagriez,
Piou a hellfe padoud dirazoh c'hwi, Aotrou ?
Med c'hwi ankounaha an oll dismegansou
Evid ma vim douget da zouj ho lezennou.

Fizians 'm 'eus e Doue hag eur fizians diwrall,
Rag d'e bromesaou dalhmad e chom feal.
Muloz a vall am-eus da weled va Doue,
Eged c'hoaz ar gedour da weled ar beure.
Israel, e Doue fizians, heb aoun ebed !
En, an oll vadelez, d'az pardono bepred.
Peb galloud 'zo gantan da derri al liemmen,
A zeu dre ar pehed da huala mab eun den.
D'ar bobl a Israel e torro e hualou
En dizamma 'raio euz e oll behejou.

S. S.



KANTIK AR ROUE DAVID

Doue Israel, on Tad, on Aotrou,
C'hwi 'zo benniget en oll gantvejou.

Warnoh pep galloud ; warnoh pep kaerder.
Dreist pep tra ema ho kloar ho splannder.

Deoh-C'hwi eo hepkén an Neñv, an douar,
Dreist an oll brifised. C'hwi a zo dispar.

Deoh-C'hwi an enor, ar binvidigez.
Ho kalloud a rén ar béd oll a-béz.

En ho torn ema an nerz, ar halloud,
Hag hepdoh ne hellfe padoud.

Rag-se, Aotrou, ni veul hoh ano,
Hirio evel deh, da viken, atao.

V. S.

A hell beza kanet
war eun ton « Gousperou »
pe : « Eüruz an hini ».

Med chom a ra d'ober c'hoaz ?

Mad eo troi kantikou, hymnou ha Salmou pa n'eus tu ebed da zevel
re nevez war an dachenn-ze. Med an toniou ? Ha difennet eo kroui re
nevez ?

Nan, sur. Med e pelerc'h eman ar vicherourien dornet evid al labour-ze.
Komzet em eus er **Bleun-Brug** diweza euz tôliou-esae Yan Desbordes hag
ar zikour vad e-neus bet aberz beleien evel an ôtronez Abjan, Sezneg ha
Kerrien.

Koulskoude eun den euz e benn e unan ne ya ket pell gand e labour.
E kenvreuriezh ar Brezoneg ne vefe ket re kaoud eun gompagnunez muzi-
sianed da doulla eun ero hir, elec'h ne z ' eus c'hoaz nemed ar beleg
Mikel Skouarneg oc'h en em ziskouez en niverenn 45... Roet e-neus an ton
evelkent evid **Eun deiz a joa** war gomzou Jo Irien hag **an eol o sevel** war
gomzou Job Séité. Ne ra ket eur mell bern m'oar vad, med kement-se eo
ato, hag an den a zo yaouank.

Gwir eo ar Vretoned kenetrezo n'int ket evid c'hoaz tud da roi kalz
a gerc'h hag a gonfort da gezeg evelse. Karoud a reont ar gensonerezh hag
an toniou leun a zouder melkoniz, med ne rafent seurd ebed da zikour
lakad anezo da ziwan. Aze ema an dalc'h hag an tech ganom. Ne vo ket
digaset d'om bemdez d'on zervicha tud meur evel Pôl Ladmiralet, Guy Roparz
ha Pôl ar Flemm, na zoken tud evel an otroned Buleon Maréchal hag an
Danteg e Bro Gwened pe c'hoaz an otroned L. ar Floc'h ha Goasdoue e
bro Dreger. Euz ar re-ze z'eus ive en or bro Leon ha Kerne hag e vefe
muioc'h c'hoaz d'am zonj, ma refe o c'henvroiz eun dra bennag d'o zouten,
e mod pe vod.

Allo, Da biou, ma zud vad, da roi al lanz ? Da neb a oar da zevel
e viz.

F. K.



ME BRENO KER LANNUON

Eur zon kanet evid beilhadegou Tregor

Ton : *An durzunel.*

En traon miñs (1) Berlewene e-lec'h ma ' c'h on ganet,
Me a vije o c'hoari 'n em liorzig gwasket
Lec'h ma welen o tremen touristed a ganchoù
'Vont 'n eur zellet en-dro dê da krec'h ar skalieroù.

Eun de, bihan e oan c'hoaz, e soñjis ken dinec'h
Mont war o lerc'h 'barz ar viñs, krapat betek ar krec'h ;
Kavet am oa start sevel n'ouzon ket pet pazenn,
Met aboe em eus kontet kant diw ha daou-ugent.

'N em ankouaet ' oan da jilaou ar c'hleier bras o son
Ha da zellet pegen kaer e oa kêr Lannuon
Hag o welet he c'haerder e oa deut din eur c'hoant
E-lec'h prenañ bonbonoù, miret ma holl arc'hant.

A-benn ' mo bet ma c'houignaoua digant ma maeronez
E vin barrek da breñañ ker Lannuon a-bez
Hag ac'hann deus krec'h ar viñs me ' raio ar lezenn,
Gwelet ' rin da gât pelec'h ec'h ai ma mererien.

Me a zavo eun ti koant amañ war an uhel
Hag en de evel en noz e welin tost ha pell ;
Amañ en gwasked an tour e vo brao din bewañ,
'Vo ket ret din labourat, netra nemet heoliañ.

Met allaz ! kêr Lannuon ' dalc'h bemde da greskiñ
Ha ' gredan ket mont da c'houlenn pegement ' goustfe din ;
Tremenet ' mo ma buhe hep prenañ peadra,
'Vel-se ma hunvreoù kaer a vo aet da netra.

Deus ma labour ' mo bewet ha pa garo Doue
Me a laro kenavo da viñs Berlewene ;
Eur zell a rin deus an tour hag e peuc'h a varwin ;
'Vin ket nec'het gant kêr Lannuon, peogwir na vo ket din.

MARIA PRAT.

(1) *Miñs* : escalier, de 142 marches ici.

Eur ger varo : Bodie

Ar bourk a zo just e traoñ ar menez, med c'hoaz emañ goulskoude daou vil metr uhelloc'h eged rez ar mor, e bord eul lenn vraz anvet « Mono Lake ». Mono Lake a zo eul lenn sall kenañ an dour enni. E kreiz ar Stadou-Unanet, el leh ma vez tommder vraz, ez eus a-leiz a lennou evel homañ. Peurvuia ez int lennou hir ha ledan, med n'int ket don. El leh ma 'z int an donna n'o-deus ket ouspenn ugent pe dregont metr. Homañ n'eo ket euz ar re vrasa. Goulskoude he-deus tregont kilometr hed ha tost kement a lehed. E lennou evel di, eh en em daol meur a ster, med, dre ma sav muioh a êzenn diwar an dour eged a zour a vez digaset e-barz, e teu atao tamm-ha-tamm al lenn da izellaad. Ouspenn, dre ma 'h izella an dour e teu da veza muioh mui a hollen ennañ. Kement a hollen a zo e-barz pell-zo, ma chom korv eun den war-horre evel eur bouchon lej.

El lennou-ze n'eus buhez ebed ken ; n'eus na preñv, na pesk, na yeotenn.

An dour zoken, dre ma 'h izella, a laosk war e lerh, war al lehid, war ar rehier, war gorrout ar gwez koz a zo c'hoaz eno, war doud an traou, eur gwiskad hollen teo gwenn-kann hag a ro dezo a-wechou furmou mantruz.

Amañ etre an hent hag al lenn ez eus marteze pevar hant metr lehid gwenn gand an hollen, heb eur yeotenn warnañ. Med n'eo ket evid gweled an dra-ze eo ez om chomet e Lee-Vining. Chomet om kentoh evid mond da weled, hanter-kant pe dri-ugent kilometr pelloc'h, eur gêr vihan anvet Bodie. Bodie a zo bremañ eur gêr varo. Lakaet eo war ar gartenn ez eo eur « Ghost Town », da lavared eo, ger evid ger, « eur gêr tasmant », eur gêr hag a n' eus den ebed ken enni.

Er Stadou-Unanet ez eus kalz a gêrioù evel honnez, kêrioù savet kant vloaz zo, koulz lavared en eun taol-kont, en eul leh bet kavet aour pe arhant ennañ, ha dilezet ken buan pa ne veze ket ken nag aour nag arhant.

Ar hent da vond da Vodie a zo eun hent striz fall, chomet evel ma oa d'ar poent ma oa pinvidig ar gêr. N'eus warnañ nemed mein-ruill ha toullou don, leun a hrouan. Warlerh an oto, beza ma ne 'z a ket buan, e sav eur bern poultrenn evel ma weled gwechall e Breiz war-dro ar bloaz 1925, araog ma veze lakaet goudron war henchou. Poan on-neus o kredi e vije bet kaset gwechall kement a aour dre an hent-se ha ma lavarar.

Sevel a ra dre eur hanienn striz etre torgennou uhel, rond ha noaz o hein. War ar re-mañ, n'eus ket eur wezenn ; n'eus nemed yeot treud, krazet gand an heol. Biskoaz tristoh leh !

Dre ma savom, e welom beb an amzer eun toull don en douar war gostez eun dorgenn, berniou douar dirag an antre. Soñjal a reom ez int toullou min da glask aour, dilezet pell zo.

Pa en em gavom d'an neh, an hent a zibouch war eun dachenn ledan, eur helh braz hag a zo endro dezañ torgennou ken rond o hein ha ken noaz hag ar re on-neus heuliet da zond. N'eus ket atao eur wezenn. Ar gêr, pe gentoh ar pez a chom outi, a zo dirazom e kreiz ar helh. Marteze ez eus c'hoaz pemzeg pe ugent ti, oll tiez koad ; ar rest euz ar gêr anvet Bodie !

Bodie o oa bet savet wardro ar bloaz triweh kant hanter-kant, e nebeud amzer.

Araog, ne oa den eno. Ne oa nemed douar noaz treuzet gand eun tamm gwaz, nebeud a zour enni. Ne oa netra da zacha an dud. Toud an douar a oa vag, digor d'al lapined, d'ar bleizi ha da doud al loened gouez, ken

na deuas eur hlasker aour anvet Bodey. Hemañ e-noe ar chañs da goueza war eur wazenn aour. Kerkent ha ma oe klevet ano euz an dra-ze er hêriou tosta (kant hanter-kant pe zaou hant kilometr ahano) e tigouezas eur bern tud eno, klaskerien aour, komersanted ha foeterien bro a beb seurt. Ha prest e oe gwelet eno eur gêr nevez o sevel, gand tiez koad kaer, oteliou, tiez a gomerz ha magazennou, en daou du d'ar waz vihan a dlee kaoud poan o rei dour awalh d'an oll.

An tiez a zo c'hoaz eno a ziskouez ne oa ket bet espernet an arhant pa oent greet. Tiez braz ha tiez kaer int. A-hend-all n'eus ket a leh da veza estonet, pa houzer e oa bet tennet dija euz an douar, wardro ar bloaz naonteg kant, aour awalh da dalvoud kant milion a zollarou (da lavared eo : pemp kant milion a luriou).

Ma oa bet savet buan Bodie ez eas tost ken buan d'an traoñ.

Goude ar bloaz naonteg kant ugent, ne veze ket kavet kalz a aour ken, ha dre ma ne oa nemed an aour o lakaad anezi da veva, meur a hini a yeas kuit da glask êsoh o bara. Goulskoude e talhas unan bennag da chom e-barz c'hoaz eur pennadig, ken na oe distrujet gand an tan-gwall er bloaz naonteg kant daou ha tregont.

Bremañ n'eus ket ken en o zav nemed eul lodenn euz an tiez, hini amañ, hini ahont, hag a vo dalhet gand ar gouarnamant e-giz m'emaint, da lavared eo e-giz ma oant pa oant bet dilezet gand o ferhenn.

En ti-skol, emañ c'hoaz an daoliou bihan, ar skaoñiou, al leoriou, ar haierou, ar skeudennou, war ar buro pluenn ar skolaer hag e ankrier ; en apotikerez, toud ar podou-gwer hag ar podou-pri da laffaad al louzeier ; en otel, e-kichen ar buro da reseo an dud e weler c'hoaz mal eur beachour marteze bet devet gant an tan-gwall.

Trist eo gweled an tiez kaer-ze goulo e kreiz an dachenn noaz etre an dorgennou ken noaz a zo endro.

Tud a zo c'hoaz goulskoude eno hag e dle beza inouet meur a wech. Rag n'o-deus e-giz amezeien nemed al lapined hag ar bleizi. N'int ket niveruz peogwir n'int nemed pevar, ar pevar archer (e saozneg : « rangers ») karget da daol evez war an tiez ha d'o derhel e-giz m'emaint. Ar bourk tosta a zo hanter-kant kilometr ahano !

(Tennet euz eur veaj er Stadou Unanet Gand Y. MIOSSEC.)



A travers les articles de revue traitant de la matière de Bretagne



Nous en avons glané ce dernier trimestre dans l'une et l'autre langue, la bretonne et la française.

Pour cette dernière, nous en avons trouvé sur la Semaine religieuse de Quimper et Léon sous la plume de l'archiviste diocésain le Chanoine J.-L. Le Floc'h qui a publié en quelques numéros une sérieuse enquête sur l'usage de la langue bretonne dans le diocèse à partir des lois persécutrices du ministre Combes du 23 septembre 1902 interdisant la langue bretonne dans les églises. Nous trouvons la fin de ce document de poids dans la livraison du 19 septembre dernier.

Un autre prêtre, l'abbé P.-Y. Castel, Docteur d'Université, a pour sa part prodigué sa science de spécialiste de l'orfèvrerie religieuse et de l'art sacré en général à des revues compétentes comme les *Cahiers de l'Iroise* (Brest) et la *Chronique de Landévennec* ou à des périodiques à caractère breton comme *Le Progrès* et *Le Courrier* pour ce qui est des verrières de Plogonnec, quand ce n'est pas au bénéfice d'un travail scientifique sur la région de Locronan.

Le Père Marc, lui, nous donne dans la dernière livraison de sa revue de Landévennec un sympathique aperçu bilingue du premier vrai roman breton, dit *Bilzig*, publié par Fanch Le Lay, chez Le Goaziou de Quimper, en 1925, et que les Editions Emgleo-Breiz ont réédité ces derniers temps.

Il y a aussi à retenir des articles bretons comme celui de Visant Séité dans *Brud Nevez* au dernier numéro (24) sur les 3 grammairiens de langue celtique : F. Vallée, Meven Mordiern et Roparz Hémon, celui de Vefa de Bellaing dans le n° 194 d'*Al Liamm* sur le musicien breton Paul Ladmorault et surtout dans le numéro précédent de cette revue, le gros travail de l'abbé Loeiz ar Floc'h sur le premier poème publié dans le breton ancien en 1530, qui est un long poème de 61 quatrains intitulé : *Buhez Mab den*.

En voici le début avec mise en regard de ce que l'arrangeur appelle la *Treuskrivadur* d'origine et la *Troidigezh* moderne.



MENTION SPÉCIALE

N'ayons garde d'oublier le tiré-à-part d'*Emgleo-Breiz* du 22 juin 1979 : une étude de 18 grandes pages sur *L'enseignement de la langue et de la culture bretonne*, comme le réclament les Syndicats d'enseignants.

Elle est enseignée naturellement dans le cadre de la fameuse Charte culturelle promise en février 1977 par le Chef de l'Etat et dont l'application tarde.

C'est clair, net et complet.

BUHEZ MAB DEN

TREUZSKRIVADUR

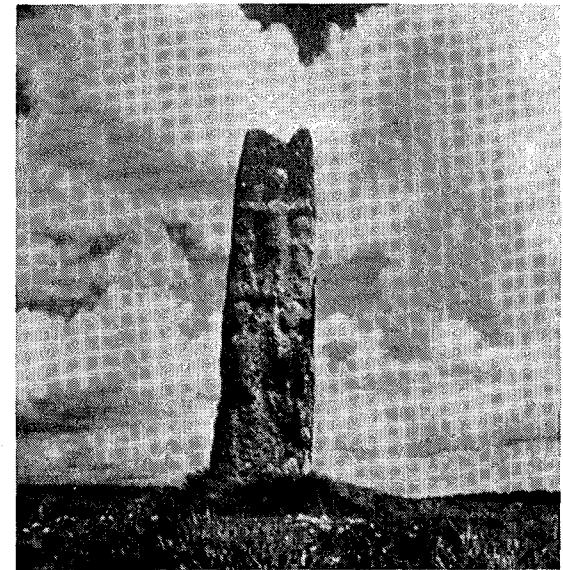
- 1 (227). Goude da stad ha pompadoù
Gwiskamant ha paramantoù
Ez teuy an Ankoù ez-laouen,
Pan droy ennañ, d'ar lazhañ mik,
Maz teuy da neuz da vout euzhik
Ha tristidik da vizviken.
- 2 (228). Pan veza da gig marv-mik yen
Ned eus kar war an douar, serten,
Me 'dest, nag estren nep heni,
Na tud da di, na da bried,
Na ve mar dispar e'z karsed,
En deurfe ket da welet mui.
- 3 (229). Ivez d'an pred ma tesedi,
Ganez war da choug ne zougi
Nemet hep mui ur c'hozh lien
Pe 'n heni ez vezi gwriet,
Tizmat, alum, ha dastumet,
Tra ebet n'e'z vezo ket ken.
- 4 (230). Goude-se, e'n douar war c'hwen
Ez lakaher pan deuy 'n termen,
Mar kazr ha ken 'oas a gened ;
Eno kof ha kein ez vreini,
Troid ha penn, hag e tispenni,
Lagad ha fri ha gwazied.
- 5 (231). Daou pe dri glizen tremenet
Troid ha penn ez vezi tennet,
Sertez ne vez ket lezet mui ;
Ha ne c'houfe stign a'z lignez,
Evit da sellet a-hed dez,
Pa'z lamher a'n bez, piw vezi.
- 6 (232). Ha sede serten testeni :
Dirak un garnel pan weli,
Harz, ha sell outi, ansien,
Da c'houzout, nad out mar soutil,
Ha te 'aznavfe entre mil
Neb 'zo jentil diouzh ar bilen,



TROIDIGEZH

1. Goude da foug ha da emc'hloar
Dilhad kaer hag ornadurioù
E teuo an Ankoù en-laouen
Pa droio en e benn d'az lazhañ a-grenn
Ma teuo da stumm da vout euzhus
Ha trist a-walc'h da virviken.
2. Pa vo da gorf marv-mik yen,
N'eus den kar dit, war an douar, serten,
Me 'dest, nag estren ebet,
Na tud da di, na da bried,
Na pa ve dispar-kaer e vefes bet karet ganto
A deurvezfe, sur, da welout muioc'h.
3. Ivez d'ar c'houlz ma varvi,
Da gas ganit warnout ne zougi
Nemet, hep mui, ur c'hozh tamm lien
Ma vi ennañ gwriet
Timat, gant hast, ha dastumet :
Ne'z po tra ebet ouzhpenn.
4. Goude-se, en douar war da gein
E vi laket pa zeuy an termen,
Na pegen kaer ha brav e oas a gened :
Eno, kof ha kein e vreini,
Ha treid ha penn e tispenni,
Lagad ha fri ha gwazied.
5. Daou pe dri bloavezh tremenet,
E vi tennet, treid ha penn,
Sur-mat ne vez ket lezet an dud muioc'h
Ha ne c'houfe un diskennad eus da lignez,
Goude sellout ouzhit a-hed an deiz,
Pa vi bet dilamet eus ar bez, piw 'vi-te.
6. Ha sed amañ testeni asur :
Dirak ur garnel pa weli unan,
Chom a-sav, ha sell outi, den kozh !
Da c'houzout, ha pa vefes speredek-bras,
Ha te anavezfe etre mil
An neb 'zo bet nobl diouzh ar bilen,

Sur les dunes de Keremma en Tréfléz



Gravure extraite du livre de Jean-Jacques
Baley sur Tréfléz (Confer page 14).